

ÉDITORIAL :

« Éparpillé façon puzzle » pourrait dire le Tonton flingueur de l'ordre mondial qui, depuis son retour au pouvoir, multiplie les interventions militaires erratiques, à l'encontre de sa promesse d'un recentrage sur « America First ».

Par America, il fallait visiblement comprendre le continent américain, voire l'hémisphère occidental. Nous avons évoqué, dans notre dernier numéro, le retour de la doctrine Monroe qui consiste, pour les États-Unis, à considérer cette région du globe comme une chasse gardée.

Nos dossiers sur l'Arctique et le « Bouclier des Amériques » (pp.10-12) s'arrêtent un instant sur les enjeux de ces deux régions américaines dans la rivalité géopolitique de Washington avec la Chine et la Russie.

Trump n'a pas renoncé à les dominer, quitte à s'aliéner les Danois et autres Européens et à renouer, en Amérique latine, avec les fantômes nauséux du plan Condor.

Après le Venezuela, Trump s'est tourné vers l'Iran pour une nouvelle guerre (pp.1-5) conjointe avec son allié israélien. Si les buts de guerre n'étaient pas, dès le départ, très clairs, la stratégie l'est encore moins. Par contre, les conséquences sont concrètes : des victimes, des dégâts, un trafic maritime perturbé, une pénurie de pétrole, des conséquences économiques mondiales.

Une fois de plus, les civils sont les plus touchés. La Cour pénale internationale en tiendra sûrement compte un jour. À l'occasion de ses 80 ans, nos élèves ont voulu se pencher sur l'héritage du procès de Nuremberg, acte de naissance de la justice pénale internationale (pp.13-15) qui, un jour peut-être, réussira à imposer les mêmes règles à tous.

Nous n'avons pas oublié l'Ukraine qui lutte pour sa liberté et tentons de dresser un bilan humain des pertes des deux côtés (pp.16-17)

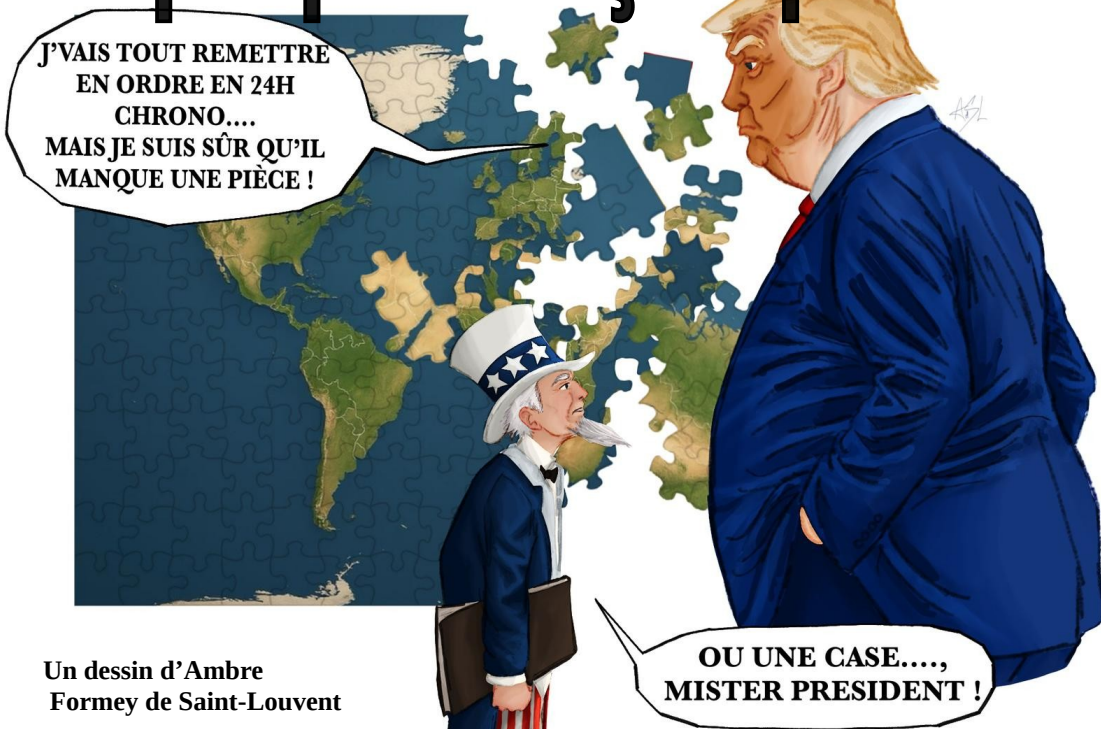
Nous nous inquiétons des graves atteintes à la liberté et la pluralité de la presse aux États-Unis et en France (pp.9-10).

Enfin, relisant leurs classiques, nos apprentis géopolitologues ont imaginé que Thucydide et Tocqueville revenaient à notre époque (pp.20-21). Seraiient-ils effarés, comme nous ?

Bonne lecture !

Jean-Louis Bonnafous et Pierre Lhuindre

Nouvel ordre mondial : « éparpillé façon puzzle ! »



Un dessin d'Ambre Formey de Saint-Louvent

Blues à Ormuz : une géopolitique mondiale perturbée ?

Avec l'opération « Fureur épique » de Trump et Netanyahu, une nouvelle guerre touche l'Iran depuis le 28 février dernier qui se propage au Moyen-Orient. De nombreux pays sont touchés, ainsi que certaines bases militaires occidentales. La question de la fermeture du détroit d'Ormuz s'impose comme centrale, entraînant la crainte d'un nouveau choc pétrolier et d'un déséquilibre mondial.

Le détroit d'Ormuz, entre les côtes iraniennes et omanaises, est fermé par les Gardiens de la révolution le 28 février. Il est un « point de transit crucial » car il « voit passer chaque jour 20% de la production mondiale de pétrole », nous explique L'Express du jeudi 5 mars 2026. Il s'agit d'autant plus d'un point stratégique pour la question du gaz que « les exportations du GNL (gaz naturel liquéfié) venant du Qatar et des Émirats arabes unis sont de 120 milliards de mètres cubes par an, et elles dépendent entièrement du passage du détroit d'Ormuz », annonce Le Monde du 6 mars. De plus, le journal précise que les bombardements iraniens ont touché des « base[s]-clé[s] de la production gazière ». Ainsi, « si le passage des navires reste bloqué longtemps, la situation pourrait vite devenir tendue », affirme Le Monde du 12 mars. D'autant plus tendue que

ce seuil stratégique « est une source majeure d'importation alimentaire pour les pays du Golfe » ajoute le même journal. De fait, les risques de déstabilisation des territoires et les dommages aux populations croissent. Et si l'Iran garde le détroit « fermé », il risque de sacrifier sa propre économie alerte L'Express. Est-on à un seuil stratégique risquant d'impacter la géopolitique mondiale ?

Un avant-goût de choc pétrolier ?

Cette situation conduit certains à faire un parallèle entre 2026 et 1973 (année du premier choc pétrolier lié à la guerre du Kippour) mais aussi entre 2026 et 2022 (année de la guerre en Ukraine qui a mené à une forte hausse des prix du gaz). Néanmoins, même si la comparaison peut paraître évidente, le journal Le Monde du 12 mars indique que « le tableau n'est plus le même qu'il y a cinquante-trois ans ». Tout d'abord, L'Express annonce que « le poids du pétrole dans nos économies a drastiquement reculé ». Effectivement, les sources d'énergies sont, aujourd'hui, bien plus diversifiées avec le développement du nucléaire et des énergies renouvelables que cinquante ans en arrière. Par ailleurs, Le Monde du 13 mars ajoute que les « gouvernements et [suite de l'article en page 2]

« De l'ordre au désordre mondial »

Blues à Ormuz (Suite de la page 1)

et banquiers centraux ont appris à éviter de nombreux pièges » du fait des expériences de chocs passés, ce qui permet d'absorber plus en douceur les variations qu'en 1973. L'existence de réserves stratégiques assurent également l'exclusion d'une « pénurie physique » annonce L'Express. La hausse des prix des carburants en Occident est bien plus faible que dans les années 70 où les prix du pétrole avaient été multipliés par quatre puis par trois. Parallèlement, Le Monde du 6 mars nous fait savoir que « l'Europe est peu dépendante du détroit d'Ormuz, recevant seulement 3% du GNL qui transite par cette route ». Par ailleurs, les États-Unis sont devenus les premiers producteurs d'or noir, ce qui minimise la puissance de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

Une redéfinition des rapports géopolitiques actuels ?

Au contraire, d'autres pays comme la Chine subissent davantage le choc : « le pays importe quasiment 75% de ses besoins en pétrole et 40% de ceux en gaz » ; ses principaux partenaires sont l'Iran et le Venezuela, pays dans lequel le président Trump a mené une opération en janvier 2026 précise L'Express. De fait, la Chine, seconde économie mondiale, est affaiblie et freinée dans son « expansion économique, technologique et financière » face aux États-Unis, affirme le même article, ce qui contribue à la désorganisation du monde géopolitique actuel. Pour finir, cette baisse des exportations du gaz issu des pays du Golfe permet à une puissance sanctionnée, la Russie, de faire son retour sur le marché des GNL ce qui renforce son économie. Ainsi, les tensions au Moyen-Orient, notamment autour de l'Iran et dans des zones stratégiques comme le détroit d'Ormuz, peuvent perturber l'économie et l'organisation mondiales. Pour autant certains experts indiquent que les impacts restent en l'état limités et que les pays ne devraient pas connaître de stagflation ni de récession telles que connues dans les années soixante-dix ■ Audrey Baret TG07, Tiffany Espinasse TG01, Emmy Charrier et Iris Dieuset TG02



Montage GEOPOLITICUS

De l'ordre au désordre : les nouvelles règles du jeu international

Longtemps dominé par l'Occident et structuré par des règles internationales, l'équilibre mondial vacille. Montée des tensions, retour des rapports de force, émergence de nouvelles puissances : les repères traditionnels s'effacent peu à peu. De l'Iran aux rivalités entre grandes puissances, les crises récentes illustrent un basculement en cours. Dans ce contexte incertain, une question s'impose : à quoi ressemblera le nouvel ordre mondial ?

Depuis plusieurs années, l'ordre international, hérité de 1945, connaît de profondes transformations, au point d'être aujourd'hui largement remis en question.

Construit à la fin de la Seconde Guerre mondiale, notamment autour des accords de 1944, cet ordre reposait sur un système stable fondé sur le multilatéralisme, des règles communes et des institutions internationales comme l'ONU.

de rapport de force. Dans ce contexte, selon La Tribune du 22 janvier 2026, le Premier ministre canadien Mark Carney constate que « l'ordre mondial fondé sur des règles communes ne fonctionne plus réellement ». Il décrit un système dominé par les puissants, où « les décisions s'imposent sans véritable cadre collectif ». Cette analyse illustre clairement la désorganisation actuelle du monde.

Face à cela, il appelle les puissances moyennes

à s'unir : « si on n'est pas à la table, on est au menu ». Le Canada cherche ainsi à s'adapter en renforçant sa défense, ses alliances et son autonomie économique. Les stratégies d'intervention militaire témoignent également de cette remise en cause de l'ordre international.

L'intervention des États-Unis et d'Israël en Iran marque un tournant. Selon le géopoliticien

Cette évolution s'inscrit dans une remise en cause plus large des principes du multilatéralisme. Selon L'Express du 24 avril 2025, la vision de Donald Trump reflète ce basculement. L'historien Yuval Noah Harari explique que « cette approche privilégie la puissance et les intérêts nationaux au détriment de la coopération internationale ». Le monde est alors perçu comme un affrontement entre gagnants et perdants, où les règles communes perdent de leur importance. Cette logique peut encourager d'autres puissances, comme la Chine ou la Russie, à adopter des politiques plus agressives, renforçant encore la désorganisation globale. Parallèlement, « l'émergence de nouvelles puissances accentue cette remise en cause de l'ordre établi ». La Chine, en particulier, s'impose comme un acteur central et conteste la domination occidentale. Le monde évolue ainsi vers un système multipolaire, avec plusieurs centres de puissance, ce qui rend plus difficile l'application de règles communes et renforce la concurrence entre États. L'Europe, quant à elle, se trouve dans une position fragile. Si l'Union européenne a permis d'assurer une paix durable entre ses membres, elle reste dépendante des États-Unis pour sa sécurité et peine à s'affirmer en raison de ses divisions internes. Cette situation limite son influence dans un monde de plus en plus instable.

Enfin, les formes de conflits évoluent et participent à ce désordre mondial. Aux guerres traditionnelles s'ajoutent désormais des affrontements économiques, numériques et informationnels — cyberattaques, désinformation — qui échappent souvent aux cadres du droit international. Cela renforce l'impression d'un monde moins régulé, où les règles établies après 1945 sont de plus en plus contournées laissant progressivement place à un monde plus fragmenté, dominé par les rapports de force ■

Charlotte Morand TG04, Nora Diarrassouba TG07, Lilou Hutten TG07, Maxence Bazire-Boisseau TG09

Dominé par les États-Unis et leurs alliés européens, il s'appuyait également sur des valeurs partagées (Le Monde 18 avril 2025). Aujourd'hui, cet ordre mondial est de plus en plus fragilisé, laissant place à une forme de désordre international. Les divisions entre puissances occidentales se multiplient, comme l'a illustré la guerre en Irak en 2003. Dans le même temps, les institutions censées garantir la paix, en particulier l'ONU, peinent à remplir

Le 11e commandement pas respecté



« Tu ne suivras pas le premier abruti venu »

Montage GEOPOLITICUS

leur rôle face aux rivalités entre grandes puissances. Le multilatéralisme recule, tandis que le droit international est de plus en plus contourné. **Les relations internationales fonctionnent désormais davantage selon une logique**

Bertrand Badie, « les grandes puissances ne cherchent plus nécessairement à rétablir un ordre stable, mais plutôt à affaiblir durablement certains États » (Libération du 3 mars 2026). Cette logique, qui contourne souvent les règles internationales, contribue à accentuer le désordre mondial.

« De l'ordre au désordre mondial »

Le Conseil de la Paix de Trump : une ONU bis risible !

Le « conseil de la paix » proposé par Donald Trump est une proposition risible car au moment même où les États-Unis sont accusés de bousculer les équilibres internationaux, ils proposent de reconstruire un système censé garantir la paix.

Initialement conçu pour reconstruire Gaza, le projet de "Conseil de la Paix" a vite évolué et l'enjeu est désormais davantage de constituer une institution ayant pour but de maintenir la paix dans le monde, une sorte "d'ONU bis", rapporte **Le Figaro** du 21 janvier 2026. Donald Trump en serait le président permanent. Le conseil reprendrait quasiment mot pour mot les objectifs de l'Organisation des Nations Unies : promouvoir la stabilité, rétablir une gouvernance fiable, assurer une paix durable, précise **Le Monde** du 21 janvier 2026. Ce projet représente une remise en question directe de l'ONU, cherchant à l'affaiblir en lui faisant concurrence et en dessinant un ordre international dominé par les États-Unis.

Ce conseil doit reposer sur une coalition d'États volontaires et surtout contributeurs; le conseil exécutif serait mené par Trump, avec la possibilité pour les États de payer davantage afin d'obtenir un rôle plus conséquent, jusqu'à un milliard de dollars pour un membre doté d'un siège permanent, selon **Le Monde** du 21 janvier 2026. « La paix a désormais un prix ». Cette logique économique impulse une gouvernance mondiale inégalitaire car influencée par l'argent. Plusieurs pays sont déjà impliqués ou souhaitent rejoindre cette structure : Viktor Orban pour la Hongrie, Javier Milei pour l'Argentine, mais aussi le Maroc, les

Émirats Arabes Unis, le Vietnam, le Kazakhstan et la Biélorussie, précise **le Figaro**. Le plan prévoit même une invitation possible à Vladimir Poutine, nonobstant son mandat d'arrêt international : « rassembler pour la paix, quitte à inviter ceux qui sont au cœur des conflits ».

Donald Trump a présenté le 29 septembre 2025 à Washington, un plan de paix pour mettre fin à la guerre israélo-palestinienne. Le plan consiste à ce qu'Israël suspende ses opérations militaires dans la bande de Gaza et réalise un retrait de ses forces. En contrepoint, le Hamas doit être démilitarisé et ses infrastructures militaires démantelées. A priori exclu du futur gouvernement de Gaza, les membres du Hamas acceptant de coexister pacifiquement avec Israël seront amnistiés. Enfin, l'ISF (force internationale de stabilisation) doit être mise en place afin de former la police palestinienne, dans le but affiché d'assurer la sécurité. (**La Croix**, 1er octobre 2025).

Qu'il s'agisse de la dimension militaire, du calendrier, du désarmement du retrait de l'armée israélienne, mais aussi de la composition de la "force internationale de stabilisation", la mise en œuvre demeure floue. Le gouvernement provisoire serait assuré par Trump, avec Tony Blair,

Les émirs déçus par les retombées de la paix



ancien premier ministre britannique, dans le rôle de superviseur temporaire pour Gaza.

Par la suite, un comité palestinien devrait gérer les affaires courantes, sous la surveillance du conseil de la paix. Là encore, le flou domine sur qui siègera au sein de ce comité et comment ses membres seront sélectionnés. Un conseil de la paix ou la décision finale revient à un seul arbitre : difficile de faire plus collectif !

permanents du Conseil de sécurité, qui paralyse régulièrement ses décisions. Pour autant, réformer l'ONU sans l'accord des grandes puissances reste un défi colossal, et la remplacer par une structure payante n'est pas une réponse adaptée.

Du côté israélien, Netanyahu a certes publiquement soutenu le plan de Trump...mais sans pour autant « accéder à la création d'un État palestinien », « ni au

UN ESPOIR POUR LA PAIX : l'auto-négociation diplomatique



25 mars 2026

Les réactions internationales reflètent un embarras bien partagé. « Le Canada refuse de payer pour un siège ; le Brésil craint une concentration excessive des pouvoirs, et l'Europe exprime de sérieux doutes », précise **Le Monde** du 21 janvier 2026. L'ONU, elle, rappelle sa légitimité ainsi que ses quelques 193 États membres...

Une réaction mesurée qui ressemble à une façon élégante de ne pas prendre le projet trop au sérieux. Rappelons que l'ONU fête ses 80 ans, et qu'elle est fragilisée par le droit de veto des des cinq membres

retrait sans garantie suffisante de l'armée israélienne de Gaza ».

Si une partie de la communauté internationale soutient les efforts de Donald Trump et si de nombreux pays arabes saluent la volonté d'instaurer une paix durable, pour autant, les conseil et plan de paix des États-Unis définissent moins les conditions d'une paix possible et durable qu'ils ne tentent d'institutionnaliser une hégémonie étasunienne qui n'est que pour partie assumée ■

Leopold Le Berre (TG05), Simon Bonneau (TG01), Jean Trauet (TG05)

« L'Iran sous les bombes et les Mollahs »

« Femme, Vie, Liberté » : le cri d'une nation en révolte

Depuis la mort de Mahsa Amini en septembre 2022, un souffle de révolte inédit traverse l'Iran. Porté par une jeunesse courageuse et le slogan « Femme, Vie, Liberté », le mouvement défie les fondements de la République islamique.

Tout avait basculé le 16 septembre 2022. Jina Mahsa Amini, une jeune Kurde de 22 ans, arrêtée par la « police des mœurs » à Téhéran pour un voile jugé mal porté, était décédée sous les coups. Comme le soulignait **Libération** du 14 septembre 2024, cet événement n'est « pas seulement un fait divers tragique, mais le déclencheur d'une colère accumulée depuis 44 ans ». Très vite, les funérailles au Kurdistan se sont transformées en manifestation, et un cri s'est élevé : « *Zan, Zendegi, Azadi* » (Femme, Vie, Liberté). Ce slogan, d'origine kurde, est alors devenu l'emblème d'une lutte qui dépasse les revendications féministes pour englober une aspiration profonde à la dignité et à la chute du régime.

Face au régime, la résistance a pris des formes hautement symboliques et courageuses. Comme le rapporte **L'Humanité** du 10 octobre 2025, les Iraniennes ont fait de leur corps un champ de bataille politique : « *voiles brûlés sur des bûchers improvisés, cheveux coupés en public et refus systématique de porter le hijab dans les rues* ». **Le Figaro** du 16 septembre 2024 met en lumière une « révolution invisible » mais omniprésente : la désobéissance civile. Dans les grandes villes, de nombreuses femmes marchent désormais tête nue, au restaurant ou dans le métro, transformant cet acte quotidien en un défi permanent à l'autorité. Selon les témoignages recueillis par **Libération**, le mouvement a « insufflé un courage » nouveau. La peur semble avoir changé de camp, malgré les patrouilles de surveillance et les caméras

de reconnaissance faciale. Le régime a vacillé entre violence et impasse, mais la réponse de la République islamique a été d'une brutalité extrême. Le **Nouvel Obs** du 26 février 2026 décrit une dictature aux abois qui multiplie les arrestations, les tortures et les exécutions pour terroriser la population.

Les « difficultés » du mouvement « Femme, vie, liberté » sont réelles : une répression sanglante, une absence de leader structuré pour le moment et un verrouillage total des institutions. **Libération** du 22 avril dernier estimait entre 3000 et 50 000 morts les dernières victimes de la répression du régime au mois de janvier 2026. Cependant, comme l'analyse le **Nouvel**

Obs, le régime est dans une impasse. Il ne peut plus revenir à l'ordre ancien car « *la dictature tombera* » dans l'esprit des gens avant de tomber dans les faits. Le mouvement a réussi à briser un tabou sociétal et à unir les classes sociales ainsi que les différentes ethnies du pays. Aujourd'hui, si les grandes manifestations de rue sont moins fréquentes à cause de la violence policière, le feu ne s'est pas éteint.

IRAN – Février 2026



Montage GEOPOLITICUS

Le mouvement a opéré une transformation culturelle profonde. Les Iraniennes ne luttent pas seulement contre un morceau de tissu, mais pour une vie libre de toute oppression théocratique. Comme le conclut l'analyse de **Libération**, ces trois mots — Femme, Vie, Liberté — sont devenus les plus redoutés de la République islamique, car ils portent en eux le projet d'une société nouvelle que la terreur ne suffit plus à étouffer. Un mouvement qui espérait aussi sur l'intervention américano-israélienne pour hâter la fin du régime, en vain pour l'instant ■

Safa Jouvanca et Eblia Mitra PG06

Molière à Téhéran



Montage GEOPOLITICUS

La Police des mœurs : une police féminicide

Les femmes iraniennes subissent la pression constante de la police des mœurs depuis 1979. Le but du régime est d'effacer les femmes de la société. Pourtant, elles y apparaissent de plus en plus fortes.

Ces dernières années, face aux nombreux mouvements de contestation, la police des mœurs intensifie de nouveau sa répression : selon **Libération** du 12 et 13 Août 2023, « le régime des mollahs a intensifié la répression contre celles et ceux qui s'opposent à la république islamique ». En effet, lorsque des femmes ne portent pas ou « mal » le hijab, elles reçoivent des « SMS d'avertissement ». Lorsqu'elles sont arrêtées, elles subissent plusieurs étapes, humiliantes et violentes : D'abord, après avoir été violentées par les policiers, elles doivent remplir des formulaires « dressant la liste de leurs délits ». Puis, d'après les témoignages parus dans **Le Monde** du 30 avril 2024, les femmes sont « photographiées comme des délinquantes », puis jugées. Certaines sont condamnées à « suivre une thérapie », comme l'explique **Libération**. D'autres écopent « d'une interdiction d'utiliser leur téléphone pendant six mois », ou encore de

« laver des cadavres ». Ces arrestations en démotivent certaines qui préfèrent rester chez elles.

Pourtant, d'autres femmes iraniennes réagissent de manière aussi courageuse que dangereuse face à la pression de la police des mœurs. Malgré le retour des contrôles et des arrestations régulières, certaines continuent de sortir sans le hijab, affirmant ainsi leur liberté, comme le rapporte **Libération** : « À Téhéran, nombreuses sont celles qui refusent de se couvrir les cheveux ». Ces actes de rébellion ont pris de l'ampleur depuis le décès de Mahsa Amini en 2022. Beaucoup refusent de céder face à la pression des autorités, ce qui les expose à des violences ou à des humiliations publiques. Grâce aux nombreuses vidéos des interventions, les femmes apparaissent comme les actrices centrales de la contestation face au pouvoir. Ainsi, en tentant d'oppresser les femmes et en les privant de leurs libertés, l'Etat islamique les fait au contraire apparaître comme encore plus fortes et courageuses ■

Paloma Bédain (PG08) et Clémentine Le Gal (PG02)

DUBAÏ : après le tourisme Bling-Bling...



Un dessin de Maëva Bachelier TG04

Iran 1979 : l'année où tout a basculé

En quelques mois, l'Iran bascule d'une monarchie autoritaire à une République islamique. Derrière cette rupture, une révolution populaire, religieuse et politique menée par l'ayatollah Khomeyni. Retour sur un séisme géopolitique majeur.

En février 1979, l'Iran change brutalement de visage. C'était une monarchie absolue, cela sera une République islamique. Après plus de quinze ans d'exil, l'ayatollah Khomeyni, chef du clergé chiite, rentre triomphalement à Téhéran. Le régime du shah Mohammad Reza Pahlavi, déjà fragilisé, s'effondre en quelques semaines. Ce moment marque la naissance d'un nouveau système politique fondé sur l'islam chiite et une rupture nette avec l'Occident.

Depuis les années 1960, le shah imposait une modernisation rapide du pays. Réformes économiques, occidentalisation des mœurs, mais aussi autoritarisme croissant. La population, elle, souffrait des inégalités, de la corruption et de la répression. Les oppositions se multipliaient : libéraux, marxistes, mais surtout religieux. Khomeyni est devenu leur figure centrale. Il dénonçait un pouvoir « corrompu et soumis aux intérêts étrangers ». À partir de 1978, la contestation s'est intensifiée. Les manifestations rassemblaient alors des foules immenses. Les mosquées devenaient des lieux de mobilisation. Le régime du Shah a réagi par la violence, sans parvenir à reprendre le contrôle. La rue a imposé son rythme. Le pouvoir a alors vacillé face à une mobilisation populaire sans précédent.

Le départ du shah en janvier 1979 a tout accéléré. Khomeyni prend alors la tête du mouvement révolutionnaire. Très vite, il marginalise les autres forces politiques. En avril, un référendum entérine la création d'une République islamique. Le nouveau régime repose sur le principe du pouvoir du clergé, incarné par le Guide suprême.

Mais cette révolution dépasse les frontières iraniennes. Elle inquiète les puissances occidentales, notamment les États-Unis, anciens alliés du Shah. La crise des otages à l'ambassade américaine à Téhéran, en novembre 1979, symbolise cette rupture. Sur les murs, des slogans apparaissent : « US can not do anything ». Le message est clair : l'Iran affirme son

Bombes à Dubaï, Tourisme en berne

La guerre en Iran perturbe le tourisme et l'activité des influenceurs installés dans cet émirat réputé très sûr.

« Depuis samedi 28 février, les États-Unis et Israël bombardent l'Iran. Plusieurs pays ont été touchés notamment les Émirats arabes Unis dont Abu Dhabi et Dubaï » rapporte Libération du 28 Février 2026. Visé par la riposte de Téhéran aux frappes américano-israéliennes, l'émirat est la base arrière de nombreux influenceurs du monde entier qui, entre sidération et ironie, partagent avec leurs followers des vidéos post-explosions. Sur TikTok, Instagram et ailleurs, les influenceurs résidant à l'année commencent à témoigner de leur peur, de leur surprise : une certaine Marieloukoumia13, 12000 followers, qui fait normalement de la publicité pour des parfums à bas prix, confie : « Je suis choquée, je ne comprends pas ce qui se passe » rapporte Libération.

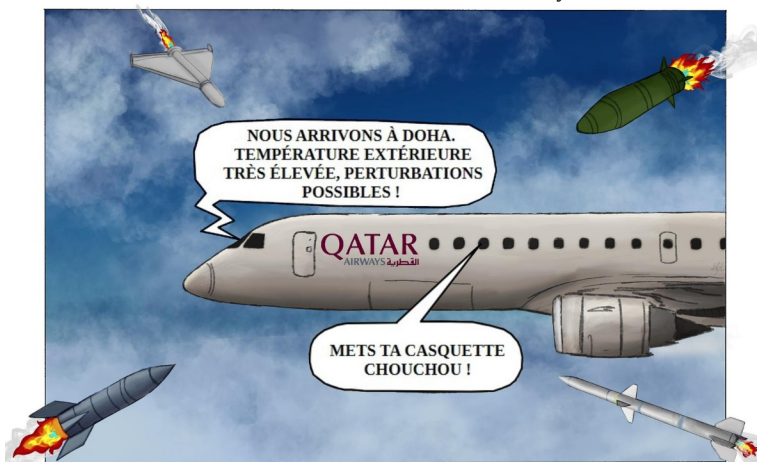
C'est un énorme choc pour Dubaï qui « attirait 10 millions de visiteurs au premier semestre de 2025 » et bénéficiait d'une sécurité optimale. L'essor de cette fréquentation repose sur une stratégie marketing mondiale particulièrement active selon La tour hebdo du 29 août 2025. La guerre met à mal l'image sûre de l'émirat.

Le secteur touristique y joue pourtant « un rôle moteur dans la croissance, l'emploi et les investissements ». Un tourisme parfois considéré comme « bling-bling » avec « un grand nombre de projets futuristes comme la plus haute tour hôtelière du monde (Burj Khalifa, 828 mètres), une passerelle piétonne climatisée ou encore une rue pavée d'or nommée le Dubaï Gold District » pour cette « capitale mondiale du commerce et du tourisme de luxe » nous dit Le Figaro du 8 Février 2026. Dans ce contexte dangereux, « ceux qui ont un intérêt économique dans l'émirat tentent déjà de minimiser le danger et d'assurer qu'il n'y a pas de raison de s'inquiéter » ■ Laura VALLY et Manon PERRAUD (S12)

indépendance. La révolution iranienne devient aussi un modèle pour certains mouvements islamistes. Elle inspire, inquiète et redessine les équilibres au Moyen-Orient. En installant un régime théocratique durable, Khomeyni ouvre une nouvelle ère géopolitique où religion et pouvoir sont étroitement liés. Aujourd'hui encore, cet événement reste central pour comprendre les tensions actuelles dans la région. La révolution de 1979 n'a pas seulement renversé un régime : elle a transformé durablement les rapports de force mondiaux. Aujourd'hui, ce régime théocratique vacille de l'intérieur et de l'extérieur. Sans savoir s'il tombera, le fils de l'ex-Shah, Reza Pahlavi, attend son heure ■

Ismael Abalhadj PG04 et Tahina Vigne PG03

Un dessin d'Ambre Formey de Saint Louvent



What to expect when flying
QATAR AIRWAYS القطرية

« Tourisme et tensions géopolitiques »

Un dark tourisme en vogue, entre mémoire et indécence

De plus en plus de voyageurs choisissent des destinations « sordides, dramatiques, dangereuses ». Est-ce un tourisme de voyeurisme, de pèlerinage, de mémoire ? Ayant observé l'intérêt du public pour la visite du lieu de l'assassinat du président Kennedy, deux universitaires américains ont inventé en 1996 le terme « Dark tourism » ou tourisme macabre. Le « dark tourism » était décrit comme « *un engagement touristique respectueux et éclairé avec l'histoire contemporaine et ses sites/aspects sombres, d'une manière sobre, éducatives et non sensationnaliste* » par Peter Hohenhaus, fondateur de dark-tourism.com et auteur de « Atlas of Dark Destinations ». Mais, depuis le côté macabre a pris le dessus. Ils échangent des conseils sur Instagram et TikTok. Les voyageurs qui se rendent en Syrie veulent voir les banlieues détruites de ces villes ou poser pour des photos avec les chars laissés par les Russes. Certains espèrent visiter Saydnaya, la prison la plus tristement célèbre du pays, située à la périphérie de Damas, connue sous le nom d'« abattoir humain » rapporte **The Economist** du 10 décembre 2025.

Ce sont des millions de personnes qui visitent des sites et lieux macabres : champs de batailles en Syrie et camps de concentrations en Allemagne ou sites de l'attentat du 11 Septembre 2001 à New York, cela peut attirer des visiteurs pour la mémoire ou des amateurs de sensationnel.

Les exemples de sites ne manquent pas. Ceux des attaques du Hamas en Israël du 7 Octobre 2023, le camp d'Auschwitz qui reçoit 1,8 millions de visiteurs par an, la forêt d'Aokigahara au Japon (forêt des suicides), le lieu de l'assassinat du président Kennedy à Dallas, les ruines de Pompéi ou encore Londres, où on peut tracer le parcours de Jack l'Éventreur à travers les maisons où il a tué ses victimes. Amateurs d'Histoire ou amateurs de frisson ?

Trop souvent, le « dark tourisme » peut apparaître néfaste car la population ne respecte plus ces lieux de mémoire, comme les gens qui vont poser en maillot de bain sur le lieu de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en Ukraine en 1986, rapporté par **Ouest-France** du 6 novembre 2025. Certains en font « *un espace de voyeurisme* » : à Granges-Sur-Vologne là où un pompier avait découvert le corps du petit Grégory en 1984, « *le maire a dû installer une aire de camping, car les caravanes faisaient tout pour se placer au bord de la rivière jusqu'à s'y embourber* ».

Certains mettent même leur vie en danger... Ils veulent « *s'approcher des camps de base de cartels trafiquants de drogues à de multiples assassinats* » au Mexique. Un touriste américain qui avait volé une affiche de propagande lors d'un séjour en Corée du Nord en 2015 a malheureusement été agressé violemment par un garde et en est décédé quelques mois plus tard. Des exemples rapportés par **TF1 Infos** du 22 juillet 2025. Les réseaux sociaux pervertissent souvent ce tourisme morbide selon « *Instagram et TikTok, notamment, poussent à rechercher des lieux visuellement marquants et hors des sentiers battus* ». Dans les camps de concentration, beaucoup de visiteurs s'adonnent aux selfies au milieu des tombes. Pour le Dark Tourism, comment trouver la limite de la décence ? ■

Moulinet Elisa S06

Coupe du Monde 2026 : quand l'Amérique attire...moins

Depuis les présidentielles américaines, les Etats-Unis se referment sur eux-mêmes. Les touristes deviennent récalcitrants à l'idée de mettre un pied en Amérique. La Coupe du Monde imminente va-t-elle permettre au de redorer son blason ?

« *Le pays pourrait perdre 12,5 milliards de dollars en recettes touristiques cette année* » annonce en mai 2025 le PDG de WTTC (World Travel and Tourism Council).

Une vaste perte fiscale pour le gouvernement de Trump qui semble avoir un effet néfaste sur les USA, selon **Le Figaro** du 19 août 2025. En juin 2025, Le pays a enregistré une baisse de 20% des arrivées par rapport à l'avant COVID. En effet, la nouvelle politique migratoire trumpiste détériore non seulement les relations internationales des États-Unis mais endommage aussi son économie touristique. Les voisins canadiens tout comme les Européens boycottent vindictivement le pays de Trump : les voyages en voiture vers les États-Unis ont diminué de 36,9% pour les Canadiens selon l'agence gouvernementale statistique canadienne. Côté européen, on enregistre 17% moins de départs vers les États-Unis qu'en mars 2024, selon le syndicat professionnel des agences de voyage (**Le Figaro**).

De manière générale, Donald Trump semble mettre un point d'honneur à se mettre ses alliés à dos. Seulement pour les touristes américains, cette nouvelle image n'est pas un atout lorsqu'il s'agit de partir à l'étranger. Business Insider l'affirme dans **Courrier**

SOFT POWER :

Effondrement du tourisme aux States ?



Coupe du monde de Foot 2026 : On craint une trop grosse affluente !

International du 21 avril 2025 : « *Pour beaucoup d'Américains qui résident et se déplacent à l'étranger, la métamorphose de leur patrie en un ami-ennemi planétaire complique les choses.* »

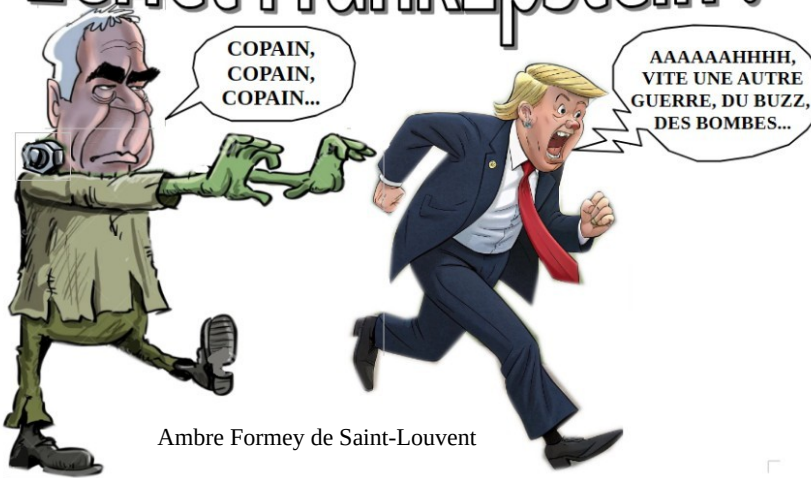
Pour le tourisme américain, la Coupe du Monde de Football en 2026 était « *l'opportunité d'une vie de mettre en valeur la beauté et la grandeur de l'Amérique* », selon Donald Trump cité par **Le Monde** du 16 décembre 2025. Mais son administration refuse de revoir les conditions visant à renforcer les contrôles à la frontière. Les procédures d'entrées sont même vouées à se durcir, notamment à travers un contrôle d'identité ou une inspection des réseaux sociaux, d'après **Le Monde**. En temps normal, la Coupe du monde attire plus de 1,2 million de touristes étrangers. Le nombre de séjours internationaux aux États-Unis devrait ainsi être en hausse, selon Tourism Economics. Mais les récentes annonces de l'administration Trump menacent d'enrayer la reprise encore récente du tourisme américain. Parmi ces annonces, le New Jersey a choisi de ne plus délivrer aucun visa, jusqu'à nouvel ordre, aux ressortissants de 75 nouveaux pays dont le Brésil, l'Algérie, le Maroc... tous qualifiés à la Coupe du Monde. Aux États-Unis, le climat intérieur est lui aussi devenu anxiogène d'après **Le Parisien** du 16 janvier 2026. Le meurtre de Renée Good, une Américaine de 37 ans, par un membre de la ICE lors de manifestations d'opposants, donne un mauvais signal.

Enfin, le coût élevé d'un séjour aux États-Unis, ainsi que les prix exorbitants de certains matchs, sont aussi des critères discriminants pour assister à la Coupe du Monde.

Parviendra-t-elle quand même à redorer le blason américain ? Les États-Unis sauront-ils saisir cette chance ? ■ **Arthur Jusseume (S09)**

Tous les dessins qui n'ont pas trouvé leur place dans les articles, tous les dessins en Date Limite de Communication en raison de l'actualité qui file, tous les Dessins en Limite de Censure, nos projets non aboutis...

L'effet FrankEpstein ?



Ambre Formey de Saint-Louvent

Des projets d'annexion Bibi ?



JUSTE UNE PETITE EXTENSION DE GAZA BIBEACH !



2026 3e guerre du GOLFE ?



VISEZ BIEN LES GARS !
18 TROUS PAR MISSION !
ET GOD SAVE AMERICA FIRST !

Ça kiffe chez les Gamers



L'INSOUTENABLE LOURDEUR DE L'ÊTRE



Intimidation à la Cour Suprême

CE JOUR, NOUS EXAMINONS EN TOUTE INDÉPENDANCE LA VALIDITÉ DU DROIT DU SOL...

LE DROIT, C'EST MOI !



01/04/2026

Montage GEOPOLITICUS

« Arctique : les grandes manœuvres »

TRUMP à DAVOS :

Pour réussir mon cocktail
AMERICAN
MULE,
Il me faut un
bon glaçon !



Montage GEOPOLITICUS

Groenland : un des caprices « prioritaires » de Trump

Depuis 2019, Donald Trump veut s'emparer du Groenland, territoire autonome du Danemark, pour ses richesses minières et sa position stratégique face à la Russie et la Chine. Un coup de bluff l'oppose alors aux Européens.

Donald Trump « a plongé ses partenaires de l'Otan dans la stupeur et le désarroi » en revendiquant le Groenland affirme le **Figaro** du 16 janvier 2026. Ce qui apparaissait alors comme un nouveau caprice n'était pas si nouveau. A l'été 2019, Trump avait déjà annoncé qu'il souhaitait « acheter le Groenland » et le pays y disposait déjà d'une base militaire du temps de la guerre froide.

Les choses se précisent lors de son deuxième mandat. "Nous avons besoin du Groenland. C'est une question de sécurité nationale" affirme le président, le 4 janvier dernier, inquiet de voir ses deux grands rivaux, la Chine et la Russie, s'intéresser aux richesses du territoire, intensifier leur présence au-delà du cercle polaire et même faire des manœuvres militaires ensemble. « Le Groenland est

cerné de bateaux russes et chinois, et le Danemark ne peut pas s'en occuper » argumentait alors le président américain.

Trump justifie ses visées sur le Groenland en utilisant l'argument de « la défense de l'hémisphère occidental dont le Groenland est la porte d'entrée », selon **Courrier International** du 11 février 2026. Selon la revue **Diplomatie** n°138 d'avril 2026, le Groenland figurerait dans l'éventail des actions pour protéger le territoire américain : Golden Dome, Canada, Svalbard, Islande...et Groenland.

Trump est ainsi prêt à tout pour empêcher la présence chinoise et russe sur ce territoire arctique, y compris une intervention armée, quitte à affaiblir ses vieux alliés de l'OTAN pour satisfaire ses intérêts égoïstes.

Mais le Danemark avait déjà refusé l'offre d'achat du président en 2019, rappelle **L'Express**, et dans son discours de nouvel an, Mette Frederiksen, première ministre danoise, a insisté : « Que personne

Vie et mort d'un

Atlantiste groenlandais

(CHAGRIN D'AMITIÉ)



Un dessin d'Ambre Formey de Saint Louvent

n'ait de doute : quoi qu'il arrive, nous resterons fermes ». Dans une démarche de solidarité européenne, plusieurs pays dont l'Allemagne, le R-U et la France ont envoyé des troupes au Groenland pour la mission « Arctic endurance ». « L'opération était censée être une démonstration de force européenne, officiellement face à la menace russe et chinoise mais aussi face à Trump » analyse **Libération** du 20 janvier 2026. Enfin, pour le **Figaro** du 16 janvier 2026, le but des Européens est de dissuader Trump « en tentant un coup de bluff », tout en le ménageant. Ils ont trop besoin de son soutien pour l'Ukraine et sauver l'OTAN. « Certains sont toujours tentés par la politique de l'apaisement avec Trump ».

Tout semble s'être provisoirement dénoué lors du forum de Davos, du 19 au 23 janvier 2026. Trump est présent face aux autres chefs d'État. Il recule et annonce un accord entre l'OTAN et le Groenland (**L'Express**, 22/01/2026). Selon **Diplomatie** n°138 d'avril 2026, sa reculade est le fruit des pressions dans son pays.

ULTIMA THULÉ 2 LA REVANCHE des Inuits



IL NOUS FAUT MANHATTAN !!!
VOUS ÊTES CERNÉS !

CECI EST UNE INVASION !!!

Un dessin de Maëva Bachelier (TG04)

Les enquêtes montrent qu'une majorité de son électorat n'approuve pas ses ambitions expansionnistes et les milieux d'affaires s'inquiètent de la guerre des tarifs douaniers. Wall Street y est sensible.

Et si Trump n'avait pas reculé ? **L'Express** prédit que, dans une telle situation, il aurait revendiqué d'autres terres comme l'Islande ; les États-Unis auraient gagné en puissance et, l'UE en faiblesse ■

Justine Bachelier et
Chloé Lahille (PG01)

RETOUR DE DAVOS, Janvier 2026



Le GROEGLAND in AMERICA

Un dessin d'Ambre Formey de Saint Louvent

« Arctique : les grandes manœuvres »

À qui appartient l'Arctique ?

Entre rivalités militaires, ressources convoitées et routes maritimes, l'Arctique attire les grandes puissances. Mais à qui appartient réellement cette région stratégique ?

L'Arctique ne relève pas d'un seul État. Contrairement à une idée répandue, il est partagé entre plusieurs pays riverains comme la Russie, les États-Unis, le Canada ou encore le Danemark via le Groenland. Chacun y possède une zone économique exclusive (ZEE), ce qui fixe des frontières juridiques. Pourtant, ces limites sont aujourd'hui de plus en plus contestées.

Selon **Le Monde** du 11 février 2026, « la zone arctique constitue un espace stratégique majeur ». Le réchauffement climatique accélère cette dynamique : la fonte des glaces rend accessibles de nouvelles routes maritimes. La route du Nord, le long des côtes russes, permettrait de réduire fortement les distances entre l'Asie et l'Europe. L'intérêt des grandes puissances pour l'Arctique tient aussi aux ressources que la région pourrait renfermer dans son sous-sol et ses fonds marins. Elle concentrerait 13 % du pétrole et 30 % du gaz naturel encore non découverts, soit respectivement trois et six années de consommation mondiale, selon l'Institut de géophysique américain. Ainsi, les frontières ne sont plus seulement géographiques : elles deviennent aussi économiques et stratégiques.

Mais l'enjeu est également militaire. D'après **Libération** du 16 janvier 2026, « l'Arctique se réchauffe, climatiquement et militairement ». Les grandes puissances y renforcent leur présence. La Russie dispose d'un avantage stratégique important, tandis que les États-Unis tentent de rattraper leur retard.

Un superbe navire-hôpital pour le Groenland



En 2019, la Russie pouvait compter dans l'Arctique « sur 14 aéroports, six bases militaires, 40 brise-glaces et 16 ports en eau profonde. Cette militarisation montre que contrôler un territoire, c'est aussi être capable d'y projeter sa puissance ».

À cela s'ajoute la montée de nouveaux acteurs. La Chine, bien qu'elle ne soit pas un pays arctique, cherche à s'y implanter. Elle développe une stratégie de « routes polaires de la soie ». Pourtant, elle affirme agir de manière pacifique. Dans **Courrier international** du 11 février 2026, le journal chinois Guanchazhe Wang affirme que « rien dans les activités de la Chine ne correspond à une prétendue "convoitise" »

Cette déclaration montre que les rivalités passent aussi par des discours diplomatiques. Enfin, les ressources naturelles attisent les tensions. L'Arctique contiendrait une part importante des hydrocarbures mondiaux encore non exploités. Même si leur exploitation reste difficile, leur simple présence suffit à renforcer les rivalités. Comme le souligne **Le Monde**, « les ressources n'ont pas besoin d'être exploitées pour avoir de la valeur ». Ainsi, l'Arctique n'appartient à personne en totalité, mais il est au cœur

d'une compétition entre États. Les frontières y existent juridiquement, mais elles sont fragilisées par les ambitions économiques, militaires et politiques. Cette situation pose aussi la question de la gouvernance internationale de la région. Le Conseil de l'Arctique, qui réunit les États riverains, a longtemps permis de maintenir un dialogue, mais il est aujourd'hui fragilisé depuis les sanctions contre la Russie en 2022.. L'Arctique devient alors un espace où la coopération laisse progressivement place à la compétition. ■ **Nora Hubault** (PG04)

Canada, Svalbard, Islande... Tremblez !

Une simple plaisanterie peut parfois avoir de grandes conséquences. En Islande, les propos de Billy Long, candidat de Donald Trump au poste d'ambassadeur, ont provoqué une véritable polémique. En suggérant que le pays pourrait devenir le « 52e État américain » (**Libération**, 16 janvier 2026), il a provoqué de fortes réactions qui ont été entendues bien au delà de l'île.

Le gouvernement islandais a très vite réagi et a demandé des explications aux autorités américaines. Dans la population, une pétition a rassemblé des milliers de signatures pour refuser sa nomination. Un député islandais a dénoncé la situation : « C'est extrêmement grave pour un petit pays comme l'Islande » comme le rapporte **L'Humanité** du 16 janvier 2026. Même si Billy Long a tenté de se justifier en disant qu'il n'y avait « rien de grave là-dedans », le mal est fait et la confiance a été brisée. Cette histoire arrive alors qu'il y a déjà beaucoup de tension dans l'Arctique. Donald Trump ne cache plus son intérêt pour les territoires proches du Pôle Nord. Après avoir menacé de racheter le Groenland, il s'en prend désormais au Canada, qu'il a parfois qualifié de futur « 51e État », rappelle **Libération** du 16 janvier 2026. Ces provocations obligent le Canada à renforcer sa présence militaire

pour protéger ses frontières. D'autres territoires, comme le Svalbard sont aussi concernés par ces rivalités. Ce territoire norvégien est devenu une véritable zone de compétition où la Norvège doit lutter pour protéger sa souveraineté face à la Russie et aux envies des Américains. L'Arctique est plein de ressources naturelles et de nouvelles routes pour les bateaux. Chaque pays veut participer à la ruée sur l'Arctique.

L'Islande, située entre l'Atlantique et l'Arctique occupe une position stratégique importante. Comme le rappelle un expert dans **Les Échos** du 10 octobre 2025 : « Quiconque contrôle l'Islande tient un revolver constamment pointé sur la Grande-Bretagne, le Canada et les États-Unis ». Même si l'île n'a pas d'armée, elle aide l'OTAN à surveiller toute la région.

Ainsi, derrière une simple « blague », se cache une réalité bien plus sérieuse. Que ce soit en Islande au Canada ou au Svalbard, l'inquiétude est bien présente. L'Arctique est aujourd'hui au centre de la politique mondiale, et l'avenir de tous ces territoires est devenu très incertain face aux nouvelles ambitions des grandes puissances ■

Mélina Noël (PG04).

LE GROENLAND

tiendra-t-il

toutes ses

promesses ?

GROENLAND, GREENLAND... ??!
MAIS OÙ EST LEUR GREEN, WTF !



« Bouclier des Amériques » : le retour du Plan Condor ?

Le Chili de Kast: des héritages mortifères assumés ?

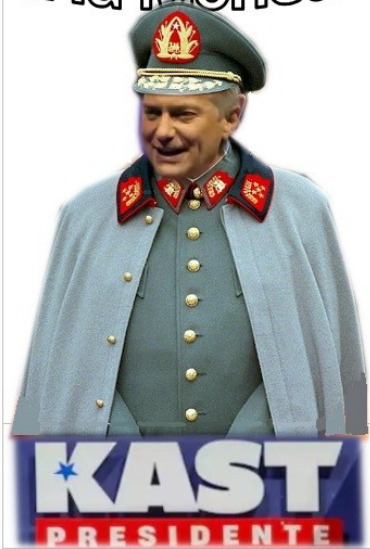
L'extrême droite est de retour au pouvoir avec l'élection de Kast. Le nouveau président assume l'héritage de la dictature Pinochet (1973-1990) et le passé nazi de son père.

L'élection de José Antonio Kast à la présidence du Chili, avec 58 % des voix face à la candidate de gauche Jeannette Jara, marque un tournant politique majeur dans l'histoire récente du pays. Chef du Parti républicain, il devient le président le plus à droite depuis la fin de la dictature d'Augusto Pinochet en 1990. Cette victoire réactive immédiatement les débats autour des héritages politiques qu'il revendique ou assume, entre filiation idéologique avec le pinochétisme et passé familial controversé.

L'extrême droite était restée loin du pouvoir au Chili depuis la fin de la dictature d'Augusto Pinochet en 1990 qui avait fait des milliers de morts et de disparus en vingt ans.

SANTIAGO DU CHILI :

Bal costumé à la Moneda



Montage GEOPOLITICUS

Comme le rappelle son portrait dans **Var-Matin** du 16 décembre 2025, Kast est issu d'une famille profondément liée à l'histoire conservatrice chilienne : son père, immigré allemand arrivé après la Seconde Guerre mondiale, était membre du parti nazi, tandis que son frère Miguel fut ministre sous Pinochet.

Cette filiation n'est pas qu'un simple élément biographique. Elle s'inscrit dans une trajectoire politique assumée. **Le Monde** du 2 avril 2026 rappelle que José Antonio Kast a soutenu le « oui » au plébiscite de 1988, c'est-à-dire le maintien de Pinochet au pouvoir. L'article souligne également qu'il fut formé politiquement par Jaime Guzmán, idéologue de la dictature et rédacteur de

la Constitution de 1980, toujours partiellement en vigueur. Cette proximité explique pourquoi son accession au pouvoir suscite une inquiétude particulière chez les défenseurs de la mémoire démocratique.

Les premières décisions de son gouvernement semblent confirmer ces craintes. Le 29 mars 2026, le gouvernement a suspendu la transformation de l'ancienne Colonia Dignidad en site officiel de mémoire. Selon une enquête du **Monde** (2 avril 2026), cette enclave fondée par Paul Schäfer, ancien pasteur allemand accusé de pédocriminalité, fut un lieu de sévices sexuels, « de tortures, d'assassinats et de disparitions de cadavres » sous la dictature.

Le gouvernement justifie cette suspension par des raisons budgétaires. Mais pour Margarita Romero, présidente de l'Association pour la mémoire et les droits humains, cette décision constitue « un signe d'abandon » envers les victimes.

Autre mesure symbolique : le retrait du soutien chilien à la candidature de Michelle Bachelet au poste de secrétaire générale de l'ONU. D'après une dépêche **AFP** du 24 mars 2026, ce retrait vise une figure politique majeure de la gauche chilienne, ancienne présidente et ancienne haute-commissaire aux droits humains, dont le père fut torturé sous Pinochet.

Le climat général est d'autant plus préoccupant que plusieurs lieux de mémoire chiliens subissent des attaques. Selon les chiffres cités par **Le Monde**, 36 % des Chiliens soutenaient le coup d'État en 2023, contre seulement 10 % en 2013. Cette progression traduit une banalisation croissante du pinochétisme.

Enfin, dans une tribune publiée dans **Libération** du 19 décembre 2025, un ancien prisonnier politique chilien, rappelle que Kast a publiquement exprimé sa proximité avec Miguel Krassnoff, ancien officier condamné à 1000 ans de prison pour crimes contre l'humanité. Il est le responsable de nombreux crimes, viols, tortures et disparitions de centaines de Chiliens.

Pour les victimes de la dictature, l'arrivée de Kast au pouvoir symbolise

le retour d'une mémoire autoritaire jamais totalement effacée. ■

Léandre Costa et Paul Julia



Un dessin de Maëva Bachelier

Videla et la dictature argentine

La répression du régime de Jorge Rafael Videla contre les partis de gauche débute le 24 mars 1976 avec un coup d'État militaire qui renverse le régime politique démocratique d'Isabel Perón. Videla, qui en est à la tête, installe son régime appelé le Processus de réorganisation nationale. Pour lui, il faut remettre de l'ordre dans le pays, quitte à supprimer ses opposants.

Cette dictature prend fin en 1983, mais elle est déjà affaiblie par un engrenage d'actions depuis 1981 qui ont fait s'écrouler ce régime meurtrier. C'est principalement la défaite dans la guerre des

Tout est contrôlé : les journaux, les livres et même les musiques, qui pouvaient aller à l'encontre des idées de Videla ou pousser à la révolte.

Les personnes soupçonnées de comploter contre le régime sont enlevées et torturées pour qu'elles révèlent où se cachent les autres résistants. Les habitants sont « arrêtés », très souvent la nuit, pour garantir la discrétion. Avec plus de 30 000 personnes disparues et environ 500 bébés volés par les militaires du régime de Videla, ces crimes massifs deviennent des symboles de la mémoire argentine et des horreurs de la répression. ■ **Titouan Peron S05**

¹Guerre des Malouines en 1982 où le Royaume-Uni est intervenu militairement avec succès contre l'Argentine pour garantir sa souveraineté sur l'Archipel. Une souveraineté admise par Javier Milei en avril dernier, à la grande fureur de sa base nationaliste.

Laura, fille de révolutionnaires argentins

Parmi les 30 000 victimes de la dictature argentine figurent les Montoneros qui ont combattu le régime lors d'une « guerre sale » et dont les membres sont pourchassés par les commandos de l'AAA (Alianza Anticomunista Argentina).

Les Montoneros formaient une organisation révolutionnaire de 1970 à 1979. Ils luttèrent pour le retour de Juan Domingo Perón au pouvoir en organisant des actions armées, des kidnappings politiques ou encore des assassinats. Pendant cette dictature, ils étaient sans arrêt traqués, tués ou jetés en prison. Pour un grand nombre d'entre eux, ils ont dû s'exiler pour survivre.

Un livre témoigne de cette période cruciale de l'histoire de l'Argentine :

Manèges de Laura Alcoba. Dans son livre, qui fait partie d'une trilogie, Laura Alcoba née en 1968 en Argentine tente de se souvenir au mieux de son histoire quand elle était petite. On la retrouve à La Plata, en 1975, dans une situation difficile : avec son papa en prison et sa maman recherchée par les autorités car

ils sont tous les deux Montoneros. Elle nous raconte comment elle a vécu dans la peur et la clandestinité bien qu'elle ne soit encore qu'une petite fille. Elle nous décrit aussi les moments passés, cachés dans une maison avec d'autres Montoneros à faire croire qu'ils vendaient des lapins dans la « Casa de los Conejos » pour ne pas se faire repérer.

Elle a finalement été contrainte de quitter l'Argentine. Cela l'a sauvée car « La Casa de los Conejos » a connu quelques temps après une attaque militaire qui a coûté la vie aux anciens copains de Laura, tels que Diana à qui elle dédie son livre. En 1983, la dictature laisse place à une nouvelle démocratie en Argentine. ■ **Rémi Brescia et Aubin Proust-Barrière (S05)**

« Bouclier des Amériques » : le retour du Plan Condor ?

Trump et son bouclier contre la Chine

Les États-Unis cherchent à renforcer leur influence en Amérique latine face à la Chine, en s'appuyant sur les dirigeants conservateurs du continent. Une stratégie qui rappelle celle des années 1970 contre l'influence communiste.

Protéger l'Amérique latine de l'influence chinoise. C'est pour parvenir à cet objectif que le président des États-Unis a convié les dirigeants conservateurs du continent à un sommet nommé « Bouclier des Amériques » le 7 mars 2026 selon **Le Monde**. Douze dirigeants de la droite radicale latino-américaine se sont réunis dans le complexe hôtelier de Trump à Miami pour discuter des cartels, du narcotrafic, de l'immigration clandestine mais aussi de l'influence de la Chine dans la région. Le but est de construire un bloc de droite : « Ce sommet s'inscrit dans l'objectif de construire des réseaux d'extrême droite radicale au niveau international » affirme Franck Gaudichaud, professeur d'histoire de l'Amérique latine.

« L'Amérique latine est prise entre deux puissances géopolitiques majeures, les États-Unis et la Chine » explique-t-il dans le **Politics** du 12 mars 2026. Cette rivalité se traduit concrètement. Au Pérou, Trump fait pression pour limiter l'expansion du méga-port de Chancay, contrôlé par l'entreprise chinoise Cosco Shipping. Au Chili, c'est un projet de câble sous-marin de fibre optique Chine-Chili auquel s'oppose l'administration Trump. « Un danger pour la sécurité régionale » selon Marco Rubio, le secrétaire d'État américain. L'influence américaine se traduit aussi par une résurgence de la doctrine Monroe qui se manifeste notamment dans le soutien affiché à José Antonio Kast, président ultralibéral chilien, ainsi que dans les processus électoraux : « Ils dépensent des millions de dollars dans leurs campagnes, mais quand ils demandent mon soutien, je leur donne gratuitement et ils gagnent » déclarait le président américain.

Pour Trump, il s'agit de « remettre la main sur une Amérique latine qui s'est trop éloignée de leurs intérêts et de se réapproprier leur arrière-cour historique » selon **Le Monde** du 23 octobre 2025. Mais « aux services secrets et opérations clandestines du plan Condor, Trump préfère le recours aux punitions économiques radicales, comme en Colombie, et aux bombardements par l'armée la plus puissante du monde pour faire régner la loi du plus fort, comme au Venezuela ».

Dans sa stratégie de sécurité nationale publiée fin 2025, Trump insistait sur la nécessité d'asseoir la puissance américaine sur le continent : « Nous voulons un hémisphère dont les gouvernements coopèrent avec nous contre les narcoterroristes, les cartels et autres organisations criminelles transnationales ». Il souhaite aussi « établir la dominance énergétique américaine ». Assiste-t-on à un retour de la doctrine Monroe ? Oui, mais dans une version décomplexée. « Dans la stratégie de Trump, les gouvernements de droite apparaissent comme des alliés naturels » analyse Christophe Ventura, directeur de recherche à l'Iris dans **Aujourd'hui en France** le 17 décembre 2025. « On assiste à une trumpisation du continent » commente Franck Gaudichaud. Selon lui, Trump développe une vision continentale de son influence, favorisant une vague de gouvernements d'extrême droite en influençant les élections.

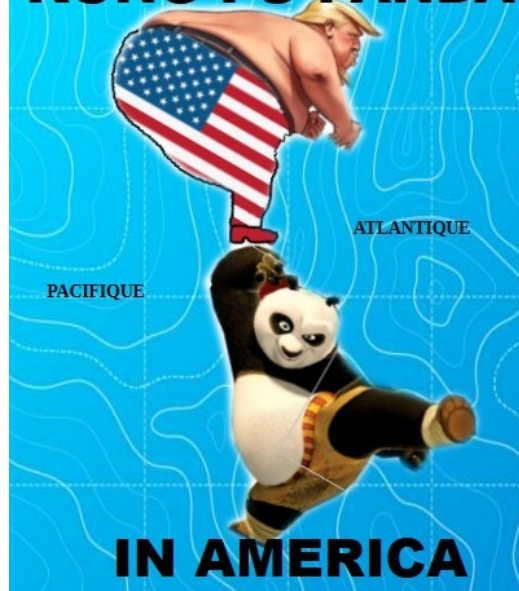
Face à la Chine, Trump tente de ralentir son expansion. Washington dissuade certains partenariats stratégiques: le Panama s'est retiré des nouvelles routes de la soie et des responsables costaricains ont vu leur visa révoqué pour leur soutien à Huawei. Une commission de la Chambre des représentants accuse la Chine d'utiliser « les infrastructures spatiales en Amérique latine pour collecter des informations et renforcer les capacités militaires de l'Armée populaire de libération » relaté le 26 février dans **Le Monde** ce qui avait causé la fin du projet Cart en 2025.

Washington sait toutefois qu'une rupture totale avec la Chine est irréaliste. En 2025, les échanges entre l'Amérique latine et la Chine atteignent 565 milliards de dollars contre 346 milliards avec les États-Unis (**Le Monde**, 7 mars 2026). Trump adopte donc une approche pragmatique, avertissant Milei : « Vous pouvez faire du commerce, mais vous ne devriez pas aller au-delà. Et vous ne devriez clairement rien faire de militaire avec la Chine ». Le sommet des Amériques de Miami, le 7 mars, ne sera-t-il qu'une « cérémonie de baise-main avec Trump » comme le craignait le président Kast, ou d'un véritable plan pour défendre la souveraineté de l'Amérique latine ? ■

Alice Choureau et Salimatou Bah Hadja

FRICIONS SUR LE CONTINENT :

KUNG FU PANDA



Montage GEOPOLITICUS

Condor : des secrets qui n'ont jamais cessé de planer

Durant les années 1970, une alliance secrète entre plusieurs dictatures sud-américaines et les États-Unis plonge le continent sud-américain dans la terreur. Le nom de « plan Condor » est celui d'une vaste organisation de répression qui traque et élimine les opposants politiques.

Le Plan Condor est le nom d'une coopération clandestine entre plusieurs dictatures d'Amérique du Sud dans les années 1970. On y retrouve des pays comme l'Argentine, le Chili, l'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie ou encore le Brésil, qui ont mis en commun leurs services de renseignement afin d'éliminer leurs opposants de gauche. Comme le souligne l'**AFP Infos Mondiales** du 8 septembre 2023 « Dans un contexte de Guerre froide, Washington voyait dans ces dictatures un rempart face à l'avancée de la gauche ». En effet, ce système reposait sur une organisation structurée en trois niveaux : la collecte d'informations, la coordination des opérations et enfin les enlèvements et assassinats, avec un rôle majeur joué par le Chili et l'Argentine. Comme le soulignent les historiennes Maud Chirio et Mariana Joffily dans **L'Histoire n°465** de novembre 2019, c'était « une coopération transnationale pour traquer et éliminer les opposants ». Ce plan Condor était d'une extrême violence, avec des milliers de personnes arrêtées, torturées et enfin exécutées, notamment dans des lieux clandestins comme le garage Orletti à Buenos Aires, transformé en centre de détention en 1976 où environ 300 personnes étaient enfermées, torturées et assassinées comme nous l'indique **L'Histoire n°465** ou comme cette adresse du 38 rue de Londres, à Santiago du Chili, où arrivaient les personnes arrêtées pour être torturées comme le raconte **Philippe Sands** dans son dernier livre **Londres 38** (ci-dessous). Au total, les estimations évoquent entre 60 000 et 80 000 morts, l'Argentine étant particulièrement impliquée dans cette répression contre le communisme. Le plan Condor dépasse même les frontières de l'Amérique latine, comme en témoigne l'assassinat le 21 septembre 1976 de l'ancien ministre de la Défense de Salvador Allende, Orlando Letelier, à Washington ; de même, la tentative d'assassinat en 1975, à Rome, de l'opposant Bernardo Leighton, qui a survécu.

D'autre part, le général Pinochet, qui n'a jamais reconnu son implication dans le plan, apparaît comme l'un des principaux acteurs de ce système comme le rapporte l'**AFP Infos Mondiales**, du 8 septembre 2023 : « de proches collaborateurs ont admis sa responsabilité dans l'accueil, en novembre 1975 au Chili, d'une des premières réunions de coordination ». En novembre 1975, les dirigeants des pays concernés se réunissent pour renforcer leur coopération, marquant « une volonté commune d'intensifier la répression » selon **L'Histoire**. Cependant, le plan a commencé à décliner à partir de 1978 en raison de tensions entre les États membres, malgré l'entrée de nouveaux pays comme l'Équateur et le Pérou, ce qui a entraîné progressivement sa désagrégation. Plusieurs décennies plus tard, entre 2013 et 2015, un procès international a permis de condamner une partie des responsables, « une reconnaissance tardive mais essentielle des crimes commis ». Il faut préciser que Pinochet, arrêté en Grande-Bretagne en 1998, a été inculpé dans plusieurs affaires de violations des droits de l'homme pour des meurtres et des disparitions forcées. En revanche, il n'a jamais été condamné formellement par la justice en raison de son état mental et de sa santé. Enfin, durant toutes ces années et aujourd'hui encore, le plan Condor reste un symbole durable de la répression politique en Amérique latine. ■

Rafael Bessière et Elouan Sautret



« Bouclier des Amériques » : le retour du Plan Condor ?

Argentine : le président libertarien Milei fait débat

Mémoire des crimes de la dictature argentine : La tronçonneuse sélective de Javier Milei



Filiz Atlikan & Montage GEOPOLITICUS

Élu président en 2023, Javier Milei s'est imposé comme l'une des figures politiques les plus atypique d'Amérique Latine. Deux ans après son arrivée au pouvoir son bilan reste contrasté : certains saluent une baisse spectaculaire de l'inflation tandis que d'autres dénoncent une forte dégradation du niveau de vie.

Lors de l'arrivée au pouvoir de Javier Milei l'Argentine traverse une crise économique assez difficile. L'inflation est presque hors contrôle et la pauvreté augmente fortement comme en témoigne l'industriel Diego dans **La Croix** du 24 novembre 2025 : « Les prix galopaient si vite qu'il fallait augmenter les salaires de 50 % tous les trimestres ». Avec son parti La Libertad Avanza Milei entend bien mettre en place des mesures radicales. Ainsi dès le début de son mandat il va adopter « une thérapie de choc ». Son gouvernement réduit les dépenses publiques, coupe les subventions et ouvre les frontières aux produits étrangers, y compris aux produits bon marché chinois. Cela a permis une forte baisse de l'inflation. Cependant cette stratégie a aussi un coût : l'économie et les salaires ont fortement baissé et par conséquent le pouvoir d'achat. Selon une étude mentionnée par **La Croix** « le salaire minimum a perdu 32 % de sa valeur ».

Cette situation provoque donc une division entre ses partisans qui jugent ses réformes nécessaires et ses opposants qui l'accusent de mener une politique brutale.

Javier Milei affiche également une grande proximité avec les États-Unis et la politique de Donald Trump rapporte **Le Monde** du 25 octobre 2025 : « Milei a clairement annoncé que sa politique serait régie par un alignement inconditionnel sur les États-Unis ». Donald Trump a accordé à l'Argentine de Milei une aide financière de 20 milliards de dollars pour arrêter la chute du peso. Cependant Trump a averti Javier Milei que ce soutien pourrait s'arrêter si Milei perdait les élections.

D'après **Le Monde**, le président a affirmé que : « Les États-Unis cesseraient d'être généreux ». Cependant l'aide apportée par les États-Unis n'est pas appréciée par tout le monde. Certains Argentins accusent Milei d'être « un vendu » et ne veulent pas perdre leur souveraineté. Javier Milei affiche également ses affinités avec les autres présidents d'extrême droite en Amérique du Sud comme le nouveau président du Chili José Antonio Kast. En effet dès son arrivée au pouvoir Kast s'est rendu en Argentine où il a été congratulé par Javier Milei. Les deux présidents se sont mis d'accord sur certaines mesures comme nous le rapporte **Radio France Internationale** du 17 décembre 2025 : « L'objectif est de renvoyer plus de 330 000 migrants en situation irrégulière sur le sol chilien vers leur pays d'origine ». Ces ententes correspondent avec la montée en puissance des partis d'extrême droite en Amérique du Sud que ce soit au Brésil, au Chili ou en Bolivie. D'après le professeur de sociologie Frédéric Louault interrogé par **Ouest France** le 10 décembre 2025, il y a : « un mouvement de fond » qui est l'affirmation d'une offre politique qui se présente comme « une offre de rupture » par rapport aux principaux partis de gouvernements traditionnels. En effet, au début des années 2000, l'Amérique latine a vécu la « marée rose » avec l'arrivée de gouvernements de gauche menés par Hugo Chávez au Venezuela, Lula au Brésil ou les Kirchner en Argentine. Elle était portée par le rejet du néolibéralisme des années 1990 ainsi que la volonté de plus de justice sociale. Aujourd'hui, avec le libertarien Javier Milei, l'Argentine efface l'héritage de la gauche argentine au pouvoir.

Cependant, si Javier Milei semble avoir des succès dans les affaires étrangères, les élections législatives de 2025 représentent une étape décisive. En effet si le président a réussi à sortir son pays de l'inflation. Il a également connu plusieurs scandales comme la promotion d'une cryptomonnaie frauduleuse. Il s'est aussi mis à dos plusieurs de ses alliés, notamment des gouverneurs de certaines provinces. Par conséquent, sa popularité a baissé et Milei a revu ses ambitions à la baisse. ■

Olivia Sautel PG08

Une mémoire de la dictature argentine sous le tapis

Depuis son arrivée au pouvoir en 2023, Javier Milei essaie d'étouffer la mémoire de la dictature argentine entre 1976 et 1983. Il revendique même son révisionnisme.

Les crimes de la dictature ont été jugés dès la fin du régime militaire. Le fameux « procès des juntas » de 1985 a mis en accusation neuf commandants en chef des forces armées jugés pour les crimes de masse commis entre 1976 et 1983.

Comme le souligne **L'Humanité** du 27 juin 2025, « la junte militaire était sur le banc des accusés ». Les faits reprochés étaient graves : « des milliers de cas avérés de disparition forcée pendant la dictature, des sévices insoutenables subis par ces opposants kidnappés par les forces de l'ordre, enfermés dans des centaines de centres clandestins de torture répartis sur l'ensemble du territoire et, pour la plupart, fusillés ou jetés à la mer après avoir été drogués ». On compte aujourd'hui près de 30 000 disparus.

Quand les verdicts tombent, l'opinion est mitigée. Les juges n'étaient-ils pas en fonction sous la dictature ? Des commandants sont absconds tandis que le dictateur Videla est condamné à la prison à vie. Mais le tribunal demande à ce que d'autres procès s'ouvrent pour toute l'armée. La mémoire et la justice transitionnelle sont en marche et 1200 militaires seront condamnés pour crimes contre l'humanité.

Samedi 29 novembre 2025, sur la place de Mai à Buenos Aires, une petite centaine de personnes, pour beaucoup en uniforme militaire, sont rassemblées devant le palais présidentiel.

Le soldat Manuel Barros annonce : « Je suis venu apporter mon soutien à ceux qui ont combattu

la subversion et qui sont aujourd'hui prisonniers pour avoir fait leur devoir ! ». Comme le raconte **RFI** le 10 décembre 2025, ces soldats sont venus réclamer la libération des militaires et des policiers condamnés pour crimes contre l'humanité pendant la dictature. De l'autre côté d'une rangée de barrières anti-émeutes et d'un cordon de police, des militants de gauche sont venus protester contre ce rassemblement. « La place appartient aux Mères de la place de Mai », scandent-ils en référence aux mères des disparus qui venaient protester ici pendant la dictature avec un foulard blanc autour de la tête et que le pouvoir traitait de « folles ».

L'arrivée au pouvoir de Javier Milei a ravivé les tensions autour de cette période. Plusieurs articles dénoncent une tentative de réécriture de l'histoire. Selon **Les Échos** du 8 avril 2026, le président « réécrit la dictature en coupant dans les dépenses des organismes de droits humains et en niant le bilan officiel de la junte militaire ».

Son ministère des Travaux publics a fait détruire un mémorial représentant l'écrivain anarchiste Osvaldo Bayer, figure majeure du XXe siècle. Javier Milei « conteste le nombre de 30 000 disparus sous la dictature » et pratique le relativisme : les crimes de la dictature seraient au même plan que ceux commis par les guérillas d'extrême gauche.

L'école de mécanique de la Marine (Esma) qui servait de lieu de torture et qui avait été transformée en mémorial dans les années 2000 est menacé. « La directrice et une partie du personnel ont été renvoyées, et les horaires de visite drastiquement réduits » depuis l'arrivée de Milei, selon **Le Monde** du 13 février 2026. La bataille mémorielle continue en Argentine ■
d'après Abella Vitillo

Le procès de Nuremberg : quand la justice internationale affronte l'impensable

Après la Seconde Guerre mondiale, un procès inédit s'ouvre. Pour la première fois, des dirigeants sont jugés pour leurs crimes, marquant un tournant majeur pour la justice internationale. Il y a quatre-vingts ans !

En novembre 1945 débute le procès de Nuremberg ayant pour objectif de juger les acteurs des crimes nazis commis lors de la Seconde Guerre mondiale. Ce procès fête son quatre-vingtième anniversaire, et est encore considéré comme un moment clé de l'histoire de la justice. En effet, ce jugement est « un moment fondateur du droit international » car c'est une première tentative de juger des crimes d'État à une échelle inédite, en tentant « d'imaginer ex nihilo une justice internationale » selon **Le Figaro** du 25 novembre 2025. Le lieu du procès est très symbolique car il se déroule dans « l'ancienne ville des grands rassemblements nazis et des lois raciales éponymes ». Il s'agit donc de juger des dignitaires et autres associations nazis au cœur même de ce qui fut le lieu de pouvoir selon **Le Figaro** du 1er Février 2026.

Le procès concerne 21 hauts dirigeants nazis, et afin de les juger, de nouvelles « notions juridiques apparaissent telles que les crimes de guerre, les crimes contre la paix et la notion de crime contre l'humanité », laquelle est utilisée pour la première fois. Ces notions n'existaient pas réellement dans le droit avant 1945. L'incrimination de crime de génocide, n'a pas été retenue, en dépit des efforts réalisés par le juriste international Raphaël Lemkin, selon **l'Est Républicain** du 20 novembre 2025. Ce procès marque également une rupture car il remet en cause l'ordre mondial tel qu'il existait auparavant, quand les États étaient rarement jugés pour leurs actions. Désormais, les dirigeants peuvent être jugés pour leurs actes. Mais cette justice a aussi ses limites : les tensions entre les Alliés, surtout avec l'URSS, influencent certaines décisions à prendre lors du procès. Certaines responsabilités resteront alors dans l'ombre d'une justice internationale émergente, selon **Le Figaro** du 1er Février 2026.

Des procès qui se veulent exemplaires, filmés pour l'histoire. Quatre cents journalistes sont présents lors du procès.. Il est filmé, des images des camps de concentration sont diffusées et jouent un rôle essentiel car elles vont « éclairer le monde entier en révélant la réalité des crimes, occasionnant plus de six millions de victimes » d'après **Ouest-France** du 22/11/2025.

Lors du jugement, l'atmosphère apparaît très particulière dans la salle d'audience. **Le Figaro** du 20 novembre 2025 rapporte que bon nombre des accusés comme Hermann Göring, Rudolf Hess ou Joachim von Ribbentrop éprouvent peu de remords sur les faits qui leurs sont reprochés. Certains apparaissent même arrogants, à l'image du général Keitel, quand d'autres semblent détachés. Aucun ne semble réellement regretter leurs actes. En octobre 1946, les verdicts tombent : douze condamnations à mort, plusieurs peines de prison, et quelques acquittements renseignent la nature d'une justice qui se veut juste et individualisée. Cependant, d'aucuns trouvent certaines peines trop légères en regard de la gravité des crimes précise **Le Figaro** du 21 novembre 2025.

Malgré tout, le procès de Nuremberg reste un moment clé car il pose les bases du droit international contemporain mais il ouvre aussi la voie à d'autres procès et à une réflexion de la justice à l'échelle mondiale.

Cependant il reste imparfait car il est influencé par le contexte politique de l'époque. C'est donc à la fois une grande avancée et une première tentative de reconstruire un monde ayant été détruit sous les coups de la guerre ■

Célya Schulz TG06,
Yaelle Coussot et Mathis Noyelle-Mathieu TG03,
Sarah Locteau TG05

Cour Pénale Internationale un jour ?



Nuremberg : une empreinte durable

Le Tribunal international de Nuremberg a été dissous quelques mois plus tard, comme si l'institution n'avait été qu'un outil temporaire, façonné pour une circonstance exceptionnelle. Pour autant, son empreinte est durable. Il a ouvert une trajectoire juridique nouvelle : celle d'un droit pénal international qui mettra plusieurs décennies à se structurer. Il faudra attendre les années 1990, avec des tribunaux internationaux qui se sont ainsi saisis de certains conflits emblématiques, comme le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie en 1993, ou le Tribunal pénal international pour le Rwanda en 1994.

Encore aujourd'hui, la justice internationale demeure contrainte : sélectivité des poursuites, dépendance aux équilibres géopolitiques, difficulté persistante à juger les dirigeants les plus puissants... Les crimes de la guerre en Irak (2006) n'ont par exemple pas donné lieu à une juridiction ad hoc, tandis que les accusations visant les forces engagées en Afghanistan (2001-2021) n'ont été traitées que de manière fragmentaire. De même, certaines situations de conflit prolongé, comme en Syrie, illustrent l'impossibilité d'ouvrir des poursuites internationales cohérentes en l'absence d'accord au Conseil de sécurité des Nations unies.

Surtout, la justice internationale se heurte à une limite structurelle : elle peine à atteindre

les responsables politiques encore en exercice ou protégés par leur souveraineté étatique. L'ouverture tardive du procès de **Slobodan Milošević** par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le premier chef d'État jugé par une juridiction internationale, reste une exception plutôt qu'une règle. D'autres figures politiques contemporaines restent, elles, hors de portée de toute procédure internationale effective. Non pas faute de faits documentés, mais faute de rapport de force permettant de les judiciaireiser. **Vladimir Poutine**, fait l'objet depuis 2023 d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour la déportation d'enfants ukrainiens vers la Russie, un crime de guerre au regard du droit international. Le problème est simple : la CPI n'a ni police, ni bras exécutif, et le dirigeant russe continue de voyager dans des États non parties au Statut de Rome, où le mandat reste juridiquement... théorique.

Même logique d'asymétrie autour de **Benjamin Netanyahu**, également visé par des procédures à la CPI dans le cadre de la guerre à Gaza, notamment pour des accusations de crimes de guerre et crimes contre l'humanité liés aux opérations militaires et aux restrictions humanitaires. Là encore, la judiciarisation se heurte immédiatement à la réalité diplomatique : alliés puissants, protection politique, contestation frontale de la légitimité même de la Cour. Enfin, le cas de **Omar el-Béchir** illustre une autre forme de limite : pendant des années, il a continué à voyager malgré les mandats d'arrêt pour génocide et crimes contre l'humanité, sans être arrêté dans plusieurs États pourtant théoriquement tenus de coopérer.

Soixante-dix ans plus tard, Nuremberg demeure un point de tension entre deux visions du droit : universelle et politique. D'un côté, l'affirmation que certains crimes concernent l'humanité entière ; de l'autre, la réalité d'un ordre international dominé par les États. « Nuremberg n'est pas un modèle, c'est un précédent », selon le magistrat Antoine Garapon. « Il nous rappelle que la justice internationale n'est jamais acquise : elle se construit dans les crises, et se fragilise dans les rapports de force » ■

Louna Ghaïeb TG04

Quand ?



Montage GEOPOLITICUS

Poutine et la CPI

Poutine est la cible d'une véritable traque internationale menée par les États et la Cour pénale internationale (CPI). Pourtant, dans ce jeu du chat et de la souris, le président russe semble toujours réussir à garder une longueur d'avance.

Mais si, malgré un mandat d'arrêt international, il n'était jamais arrêté, alors les principes de justice et de lutte contre l'impunité dans le cadre de l'agression russe seraient-ils réellement respectés ?

Le mandat d'arrêt délivré par la Cour pénale internationale contre Vladimir Poutine est une décision historique selon **Le Monde** du 20 mars 2023. Le président russe est accusé d'être « *personnellement responsable* » de la « *déportation de centaines d'enfants* » ukrainiens. Cette accusation remet en cause la version de Moscou, qui évoque une « *action humanitaire* ». D'après **La Tribune** du 30 mars 2023, plus de 16 000 enfants auraient été concernés, ce qui renforce la gravité des faits reprochés.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine déclenchée en février 2022, la justice internationale prend une place centrale. Comme le rappelle **Le Monde** du 22 mars 2022, de nombreux États soutiennent les

WANTED



enquêtes visant à établir les responsabilités et à rassembler des preuves de crimes de guerre. La CPI apparaît ainsi comme la juridiction la plus adaptée pour juger les crimes les plus graves, comme les crimes contre l'humanité.

La presse souligne également la volonté de la CPI de s'imposer sur la scène internationale. Ainsi, **Le Monde** du 20 mars 2023 met en avant les déclarations du procureur Karim Khan, qui insiste sur « *l'urgence à agir* » et sur la nécessité d'empêcher que « *des enfants soient traités comme s'ils étaient un butin de guerre* ». De son côté, **La Croix**, 24 juin 2023 rapporte qu'un juriste estime indispensable de juger Vladimir Poutine afin de ne pas « *faire primer la force sur le droit* ». Cette démarche illustre une transformation de l'ordre mondial, où la justice internationale cherche à limiter l'impunité, y compris pour les dirigeants des grandes puissances.

Cependant, plusieurs limites sont mises en avant par les différents articles. Comme l'explique **la Charente Libre** du 20 mars 2023,

la CPI ne dispose pas de force de police et dépend de la coopération des États pour appliquer ses décisions. Une arrestation reste donc incertaine et conditionnée aux déplacements du dirigeant russe dans des pays membres prêts à agir. De plus, certaines grandes puissances ne reconnaissent pas pleinement la juridiction, ce qui en limite l'efficacité.

Ainsi, **Le Point** du 11 août 2025 évoque une rencontre entre Trump et Poutine en Alaska, territoire qui permet d'éviter les contraintes liées au mandat d'arrêt, notamment parce que les États-Unis ne reconnaissent pas la CPI. Par ailleurs, **Le Monde** du 21 juin 2023 montre que certains États, comme l'Afrique du Sud lors du sommet des BRICS, refusent d'appliquer le mandat malgré leur engagement juridique. Malgré ces limites, les conséquences politiques ne sont pas négligeables. D'après **Le Monde** du 21 mars 2023,

devient « *officiellement un homme recherché* » et même « *infréquentable* » sur la scène internationale. Cette situation peut restreindre ses déplacements et compliquer ses relations diplomatiques, certains dirigeants hésitant à « *lui serrer la main* ». La presse souligne également que ce mandat peut compliquer les négociations de paix, même si certains rappellent qu'il ne peut y avoir « *de paix sans justice* ». Enfin, les réactions internationales restent contrastées.

Si la Russie qualifie de « *nulle et non avenue* » la décision de la CPI (**Le Monde**), d'autres États louvoient entre soutien à la justice internationale et défense de leurs intérêts stratégiques ■ Zoé Vantalou (TG02), Léna Thomas (TG01), Aimeric Kouando (TG06) et Enzo Lambertin (TG05)

Droit international contre droit du plus fort

L'enlèvement du président vénézuélien Nicolas Maduro le 3 Janvier 2026 par l'armée états-unienne met en lumière le retour d'un impérialisme bafouant le droit international. Une violation du droit international qui tendrait à se normaliser...

Au sortir de la seconde guerre mondiale la nécessité de créer un ordre international s'est fait ressentir. Ainsi après la ratification de sa charte le 24 octobre 1945 à San Francisco, naît l'Organisation des Nations unies. Selon **L'Humanité** du 26 juin 2025 « *on y consacre le multilatéralisme, le droit international et la paix* ».

aujourd'hui de l'utopie. On observe en effet un retour des puissances hégémoniques. L'administration Trump constitue évidemment une rupture. **Libération** précise qu'il « *ne prétend même plus respecter le droit international* », qualifiant cette attitude de « *mépris trumpien* ». L'impuissance d'une « *ONU malade* » se fait ressentir avec les millions de morts en République Démocratique du Congo, l'invasion de l'Ukraine et les bombardements des sites nucléaires en Iran par Israël. Le géopolitologue Pascal Boniface déplore par ailleurs l'impunité des grandes puissances : « *le droit international n'a jamais été totalement respecté, mais la différence, aujourd'hui, est que cette violation du droit est revendiquée* ». Israël en est un bon exemple puisque le gouvernement Netanyahu revendique son droit à la « *guerre préventive* ». Mais **L'Humanité** du 17 juin 2025 rappelle que « *le droit à la guerre préventive n'a aucun fondement dans le droit international* ».

Cette violation, par ailleurs, n'est pas condamnée unanimement par les États occidentaux. Emmanuel Macron a par exemple déclaré son soutien à Israël en invoquant son droit à se défendre. Ainsi, à l'ouverture du G7, « *les Occidentaux affichent un soutien sans faille à Israël* » marquant ainsi un passage de la force supérieure au droit international.

Pourtant, le droit international n'est pas enterré. **Libération** constate que « *l'immense majorité des États tiennent à ces principes et les ont d'ailleurs réaffirmés avec force en réaction à l'intervention américaine au Venezuela* ». Le droit international ne peut se limiter à régir la violence. Ceci est confirmé par **Le Figaro** : « *Le droit international est trop souvent jugé à partir d'un critère qui n'est pas le sien : sa capacité à empêcher les crises* ».

Enfin il faut garder à l'esprit que l'ensemble des manquements au droit international sont susceptibles d'engager la responsabilité des États et des personnes impliquées devant les juridictions nationales et internationales. Les parties signataires du statut de Rome sont tenues de coopérer avec la Cour Pénale Internationale et ne sont donc pas protégées d'éventuelles poursuites pénales. Ainsi pour survivre à l'épreuve de la force, le droit international devra se renouveler pour se rendre plus efficace ■

Germain Tregaro (TG02), Maxence Guilhermé (TG04), Angélique Descouzes (TG03), Kais Le Rocheleuil (TG09)

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE SUJET, AU CDI :



Poutine à la CPI



Montage GEOPOLITICUS

Ainsi, le premier article de la charte de L'ONU ordonne de réaliser en coopérant et conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations susceptibles de mener à une rupture de la paix, ce qui implique nécessairement l'abandon des tendances impérialistes qui posent aujourd'hui problème. Certains principes du droit international déjà édictés par les traités de Westphalie en 1648 sont par ailleurs rappelés par **Libération** du 15 janvier 2026 parmi lesquels : « *l'égalité souveraine des États, le principe de non-ingérence (...) et surtout le principe de non-recours à la force dans les relations internationales* ». Les États doivent donc respecter et faire respecter le droit international et sont en théorie contraints de coopérer pour mettre fin aux violations de celui-ci. Néanmoins, cet espoir de paix durable par le droit international relève presque

Des cases prison partout

Montage GEOPOLITICUS



pour Vlad et Bibi ?

LA HAYE (bras) D'HONNEUR !

Depuis 2002, le traité de Rome a institué la Cour Pénale Internationale (CPI) : « c'est un vieux rêve qui porte un coup décisif à ceux qui commettent des crimes de guerre, des crimes de génocide et d'autres crimes contre l'humanité », précise Kofi Annan, secrétaire de l'ONU de 1997 à 2006, et instigateur du projet.

Après six mois et un jour, trois juges de la CPI ont répondu positivement à la demande du procureur général de la Cour, Karim Khan, d'émettre un mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et son ex-ministre de la Défense Yoav Gallant, quelques quatorze mois après l'émission d'un mandat similaire à l'encontre de Vladimir Poutine pour « déportation illégale d'enfants ukrainiens » (Libération, du 22 novembre 2024).

Un mandat d'arrêt les rend « susceptibles d'être arrêtés s'ils posent le pied sur le sol de l'un des 124 pays signataires du statut de Rome » précise Le Monde, du 23 novembre 2024. La décision du 20 mai 2024 s'applique à B. Netanyahu et Y. Gallant mais aussi à Mohammed Deif, chef militaire du Hamas, et à Yahya Sinwar et Ismaïl Haniyeh, deux autres membres de l'organisation islamiste morts depuis. Tous sont accusés de crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Les deux membres du gouvernement israélien sont mis en cause de faits d'ordre de « manque de nourriture, d'eau, d'électricité, et de carburant, ainsi que de fournitures médicales spécifiques » a été provoqué « pour entraîner la destruction d'une partie de la population civile de Gaza » d'après Libération. Mêmes crimes pour le Hamas : « la CPI estime qu'il est responsable d'assassinats contre des civils, de prises d'otages et des violences sexuelles commises sur des personnes enlevées » selon Libération. Une grande partie des pays y sont favorables

le premier ministre irlandais Simon Harris a qualifié l'émission des mandats de « mesure extrêmement significative », l'Irlande tout comme la Norvège, les Pays-Bas ou la Belgique ont annoncé qu'ils « se conformeront aux décisions de la CPI ». C'est également le cas de Josep Borrell le chef de la diplomatie européenne qui estime qu'elles doivent être « respectées et appliquées » (Le Monde).

Dans l'hexagone, les réactions sont peu ou prou identiques. Le Monde du 23 novembre 2024 nous rappelle que le Quay d'Orsay confirme « avoir toujours soutenu les actions de la Cour » tandis que le porte parole du ministère Christophe Lemoine évoque « une question juridiquement complexe » troublant la clarté d'une position. Mais un avis européen a divergé complètement à travers la bouche de son mauvais élève : la Hongrie. En effet, Viktor Orban avait mis « en défi » la CPI en invitant Netanyahu sur le sol hongrois, trouvant que « cette décision déshonorait le système judiciaire international ». Gageons qu'avec son départ du pouvoir, la Hongrie change de position.

Par ailleurs, les Etats-Unis qui ne sont pas signataires de la charte ont bien évidemment « rejeté la légitimité des mandats » (Le Monde du 23 novembre 2024) tant du côté des Démocrates que des Républicains. À l'inverse, sans surprise, certains pays arabes et l'Afrique du Sud, hostiles à Israël, ont salué cette décision tout comme le Hamas et l'Iran pour qui elle signifie « la mort politique d'Israël » (Le Monde).

Agathe in Paris : et si les beaux jours étaient comptés ?

Le surprenant non-lieu prononcé par des juges d'instruction parisiens, en 2025, au bénéfice d'Agathe Abyarimana, 83 ans, veuve du président rwandais éponyme dont l'assassinat avait déclenché le génocide



Tutsi le 6 avril 1994, a finalement été infirmé le 6 mai dernier par la cour d'appel de Paris.

Visée depuis 2007 en France par une information judiciaire pour complicité de génocide et de crimes contre l'humanité dont elle aurait été l'instigatrice selon le Collectif des parties civiles pour le Rwanda, elle était jusqu'à lors sous statut de témoin assisté, n'avait jamais été mise en examen et passait sa retraite paisiblement en famille, en banlieue parisienne.

Agathe Habyarimana aura donc encore des comptes à rendre à la justice française qui a demandé la poursuite des investigations.

Le tout dans le respect de la présomption d'innocence !

Si l'on pouvait penser que ces sanctions affaibliraient Netanyahu sur le plan national que nenni !

Le Monde du 23 novembre 2024 relate que l'ensemble de la classe politique israélienne, des Travaillistes (Gauche) à l'extrême-droite, conteste le choix de la CPI. À titre d'exemple, Yaïr Lapid, pourtant chef de l'opposition et donc hostile au premier ministre, estime que « les mandats d'arrêt constituent des récompenses offertes aux terroristes » (Le Monde 23 novembre 2024). Bien que Netanyahu soit affaibli dans l'opinion publique après les attaques du 7 octobre 2023 et manquant de peu d'être poussé à la démission (le Figaro 28 mai 2024), la mise en place de ce mandat contribue, paradoxalement, à redorer son image. Les Israéliens font désormais front commun pour celui qui se considère comme le nouveau Dreyfus (le Figaro), condamné injustement par « la CPI, petite-fille du Tribunal de Nuremberg » dans une population fortement marquée par la Shoah. Le Figaro ose une comparaison : « pour eux, c'est comme si on avait prétendu à Nuremberg, juger outre les nazis, les chefs britanniques et américains ». Ce mandat d'arrêt est donc « une bouée de sauvetage pour Benjamin Netanyahu » (le Figaro). Karim Khan s'en défend au profit d'une justice juste : « il ne veut pas que la Cour puisse être accusée de deux poids deux mesures et qu'on dise (...) qu'être un ami des États-Unis vaut immunité ». (Le Figaro). L'Humanité du 16 décembre 2024 revient sur le principe énoncé également : « les mandats d'arrêt émis (...) portant le message que nul responsable d'État n'est à l'abri de l'application du droit international pénal et que l'impunité ne peut plus être l'attribut acquis des puissants ».

Ainsi, les mandats émis par la CPI illustrent à la fois une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité et les profondes divisions du système international, où la justice se heurte encore aux intérêts politiques des États

■ Alice Caille (TG09), Violette Guillon (TG02), Elouan Cadour-Respingier (TG04), Séraphin Neau (TG06), Martin Bourguine (TG06)

Bibi et la Cour pénale internationale

« Œil pour œil, D'Oigt pour Loi »



UKRAINE : les soldats dans l'enfer du front

Ukraine-Russie : un bilan humain qui ne cesse de s'alourdir

Quatre ans après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le conflit perdure et les pertes deviennent de plus en plus importantes.

L'affrontement est devenu un des plus meurtriers en Europe depuis la Seconde Guerre Mondiale, mais la guerre continue de persister.

Il y a maintenant 4 ans, le 24 février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine et déclenchait la guerre. Désormais entré dans sa cinquième année, ce conflit est le « conflit le plus sanglant sur le sol européen depuis la Deuxième Guerre mondiale », nous indique L'Yonne républicaine du 24 février 2026. Cette guerre, censée être « express » s'éternise et les pertes sont colossales. On estime à près de « 2 millions de soldats tués, blessés ou portés disparus » des deux côtés depuis le début, rapporte La Nouvelle République des Pyrénées du 30 janvier 2026. Mais aucun des chiffres parus n'a pu être vérifié, car « chaque camp exagère les pertes de l'adversaire pour le démoraliser, tout en minorant les siennes », explique Le Monde du 26 février 2026.

Du côté russe, c'est 1,2 million de morts, de blessés et même de disparus déclarés depuis 2022. Le CSIS, dans L'Yonne républicaine, évoque « jusqu'à 325 000 soldats russes (...) tués depuis 2022 ». Mais aucun de ces chiffres ne provient de l'armée russe, qui garde le silence sur ses pertes. Le Monde rajoute que « la Russie a perdu jusqu'à 150 soldats par kilomètre carré ». Depuis le début du conflit, Moscou a réussi à envahir 20 % du territoire ukrainien, mais depuis 2024, la conquête du pays se ralentit fortement, car « Moscou n'a repris que 1,5 % du territoire ukrainien en 2024 », d'après Courrier International du 28 janvier 2026. Le journal continue en expliquant que les coûts économiques deviennent de moins en moins supportables pour le Kremlin.

Le journal explique que les coûts économiques deviennent de moins en moins supportables pour le Kremlin.

Pour l'Ukraine, c'est une véritable hécatombe. Entre 500 000 et 600 000 personnes sont estimées tuées, blessées ou disparues, alors que « la population ukrainienne est près de 3,5 fois plus

Inférieure à celle de la Russie », continue La Nouvelle République des Pyrénées. Pour L'Yonne républicaine, c'est « 100 000 à 140 000 militaires ukrainiens tués depuis 2022 ».

Les Ukrainiens se voient privés d'électricité, de chauffage et de toits. D'après l'ONU, dans L'Yonne républicaine, « près de six millions d'Ukrainiens se sont réfugiés à l'étranger ».

L'inexactitude des pertes empêche de connaître l'exacte ampleur du conflit, mais ce qui est sûr, c'est que l'on assiste à l'un des « conflits les plus sanglants de l'ère moderne pour des États-puissances », d'après La Nouvelle République des Pyrénées. Malgré la poursuite des combats, les débats existent encore entre les deux pays. Des négociations ne cessent d'avoir lieu pour stopper cette guerre au bilan effarant. ■

Agathe Rolland et Juliette Filaquier

Les soldats ukrainiens dans des combats dantesques

Même si la guerre en Ukraine n'occupe plus les premiers titres de l'actualité, sur le front, des milliers de soldats continuent de se faire tuer. Cependant, l'avantage, qui était jusqu'à présent du côté des Russes, semble peu à peu basculer, notamment grâce à de nouvelles technologies.

Le gouvernement ukrainien est à la recherche des 70 000 soldats ukrainiens perdus depuis le début du conflit. Depuis 2022, 10 500 cas ont déjà été élucidés. L'Ukraine aurait voulu très tôt retrouver les corps des militaires décédés au combat, ce qui constituerait un « processus inédit pour un pays en guerre » (Le Figaro du 29 mai 2025). C'est l'ONG Platsdarm qui récupère les corps des soldats tués au combat, afin de les identifier et de les remettre à leur famille. Car derrière chaque soldat mort dans des conditions atroces, il y a une femme : une mère, une épouse, un enfant. Derrière chaque corps retrouvé, il y a quelqu'un qui attend depuis plusieurs mois, années, de faire son deuil. C'est le cas de Katya, qui confie, toujours pour Le Figaro qu'elle et sa mère n'ont « aucun corps à pleurer ». D'autres familles reçoivent des lettres, écrites par leur enfant, sur le front. Ces lettres décrivent toute l'horreur et le désespoir que subissent les soldats sur le front. Ces soldats sont bien souvent jeunes, et n'ont plus aucun espoir de vivre. Dans Le Monde du 21 février 2026, on nous présente la lettre d'un soldat de 22 ans, qui écrit à sa mère : « tu aurais du me dire de ne pas venir ici ». Le soldat raconte que certains se suicident après une blessure car « ils savent que leur armée ne viendra jamais les chercher ». L'Armée fait face à la hausse des déserteurs. Le ministre de la défense Fedorov l'a reconnu en citant début janvier « le chiffre de 200 000 cas de soldats ayant abandonné leurs positions et déserté » dans Le Monde du 31 mars 2026. Les conditions de combat sont de plus en plus difficiles et dangereuses, Le Figaro du 20 février évoque

(à suivre page suivante)

« Les drones aériens ont provoqué 75 % des pertes russes et ukrainiennes sur le terrain, [...] obligeant les belligérants à s'enterrer de part et d'autre de la ligne de front »

Diplomatie n°138, avril 2026

La « drone » de guerre



Montage GEOPOLITICUS

UKRAINE : les soldats dans l'enfer du front

Soldats ukrainiens (suite)

des «combats dantesques dans le Donbass face à l'ogre russe», notamment avec l'apparition de nouveaux soldats volants : les drones.

En effet, si les différentes formes de combat étaient déjà techniques et nécessitaient la formation de plusieurs unités, l'arrivée des drones va venir tout changer dans la façon de combattre. Comme on le lit dans **Courrier International** du 16 juillet 2025, les drones sont devenus des «armes indispensables sur le terrain». On parle également d'attaque «totalement robotisée», qui nécessite l'intervention de «chasseurs de drones», comme nous l'indique **Le Figaro** du 20 février 2026. Le rôle des ces hommes est d'«abattre une dizaine de drones par jour», au péril de leurs vies, sur des terrains où une feuille, un cailloux, peuvent cacher une mine, une bombe prête à exploser. Cependant, même si les drones ennemis leur compliquent la tâche, leurs propres drones leur permettent d'arrêter et de faire prisonnier des Russes à distance, et plus important encore, de libérer leurs propres soldats.

En juillet 2025, **Courrier International** raconte qu'«Après des frappes de drones sur les fortifications russes, l'un des robots terrestre ukrainien s'est approché d'une tranchée détruite, et les

ukrainiens, car certains russes se rendent faces aux drones.

Depuis quatre ans, les forces de Kiev réussissent à contenir les troupes du Kremlin. Un exploit dû notamment au caractère «démocratique» de l'armée ukrainienne, où l'on valorise l'inventivité et la préservation de la vie humaine. Dans **Le Monde** du 21 février 2026, un soldat ukrainien va jusqu'à déclarer : «on est en train de gagner cette guerre». ■ **Paloma Bédain et Clémentine Le Gal**

POUTINE
Chef de gang de la Z-mafia ?



Un dessin de Maëva Bachelier

ACTUELLEMENT EN TOURNAGE DANS LE DONBASS

Russes ont alors décidé de se rendre. Les soldats survivants ont été escortés à distance par drones vers la ligne de front ukrainienne où ils ont formellement été faits prisonniers.»

Cette opération est rapportée par **Libération** du 5 août 2025, on nous raconte comment un drone, en livrant un vélo, a permis l'évasion d'un soldat ukrainien. Ce fut une «opération d'exfiltration surprenante», calculée à la seconde près. Ces opérations redonnent de l'espoir aux



Montage GEOPOLITICUS

L'Armée russe creuse son propre tombeau

Avec des pertes massives et une armée sous pression, la Russie se condamne dans sa propre guerre et recrute au-delà de ses frontières.

Depuis maintenant 4 ans, la guerre contre l'Ukraine s'enlise. Peu d'avancées pour des pertes considérables. En effet, l'armée russe ne s'est imposée que sur «1,5% supplémentaire du territoire ukrainien» depuis début 2024. **La Nouvelle République des Pyrénées** du 30 janvier 2026, évoque «l'un des affrontements les plus meurtriers depuis la Seconde Guerre mondiale». La Russie compte «1,2 millions de pertes» tandis que l'Ukraine «environ 600 000». C'est le résultat de la stratégie offensive russe basée sur «une guerre d'usure».

Pour renforcer son armée, la Russie mise sur l'«économie de la mort». Ce terme énoncé dans **La Croix** du 24 février 2026 correspond à une prime promise par engagement. Elle attire «35 500 nouveaux contractuels par mois» affirme ce même article. Quarante milliards d'euros ont déjà été versés, soit «2% du PIB» national. Les avantages que permettent ces engagements sont la motivation majeure des familles. Elles bénéficient, par exemple, d'«un droit prioritaire d'entrée à l'université» pour leurs enfants. La plupart des soldats sont convaincus qu'ils reviendront vivants.

Les conditions de vie au sein de l'armée russe sont aussi difficiles que celles du front. Le 21 février 2026, **Le Monde** rapporte, dans un article hallucinant, «les exécutions sommaires de militaires récalcitrants». On y appelle cela des «annulations»: «le meurtre de leurs propres camarades» pratiqué par des commandants annulateurs. Ce sont des actes de torture voire de mort réalisés par leurs supérieurs sur les soldats hésitants. Le soldat Alexeï raconte que «ceux qui refusaient de partir à l'attaque étaient abattus à bout portant à la kalachnikov par le subordonné de "Soumrak", chargé des annulations. Ensuite, on prenait simplement le corps ; on le jetait dans la rivière avec le gilet pare-balles pour qu'il ne remonte pas, ou on l'enterrait sommairement quelque part.» C'est la forme d'«annulation» la plus simple.

Parfois, on envoie un soldat en première ligne pour provoquer l'ouverture du feu ennemi et repérer précisément les positions adverses. «Tu cours simplement à sens unique. Derrière toi, il y a des hommes qui t'empêchent de rebrousser chemin. Ta seule chance de survie est d'être blessé et fait prisonnier par les Ukrainiens», raconte un soldat russe dans **Le Monde**.

Même si cette terrible vérité sur les «commandants sadiques» est lourdement cachée par les autorités -les victimes sont portées «disparues ou enregistrées comme ayant quitté leur unité»- des informations commencent à passer et découragent la mobilisation.

Pour compléter ses effectifs sans recourir à la mobilisation générale, la Russie a recours à certains pays africains. De jeunes Kényans viennent attirés par des «promesses d'emploi» selon **The Washington Post** relayé par **Courrier International** du 3 février 2026. La Russie leur propose «2 247 euros par mois pour un poste en première ligne». Ils sont trompés, pensant venir pour des «postes de sécurité «sûrs»». L'armée russe compterait ainsi «1 436 citoyens originaires de 36 pays africains».

Quant aux milliers de soldats nord-coréens envoyés sur le front ukrainien pour prêter main-forte à l'armée russe depuis 2024, on estime à environ 2000 le nombre de tués, tandis que Kim Jong Un vient de leur annoncer qu'ils «devaient se suicider sur le champ de bataille plutôt que de se voir capturés par l'ennemi ukrainien» selon **le Huff Post** du 29 avril 2026. L'Armée russe creuse sa propre tombe ■

Axelle Rochereau (PG09) et Ilona Chabot (PG04)

Le soldat russe



Montage GEOPOLITICUS

Du retour de Tocqueville en Amérique

Et si Tocqueville revenait ?

Le politologue admirait la jeune démocratie américaine en 1831. Que dirait-il s'il revenait dans l'Amérique de Trump ?

En traversant les jeunes Etats-Unis en 1831, Alexis de Tocqueville, découvrait avec admiration et esprit critique un régime politique nouveau, fondé sur la liberté, l'égalité et la participation des citoyens. Il en a tiré un livre : « *De la démocratie en Amérique* », œuvre majeure de la science politique dans laquelle il découvrait les qualités et les fragilités du système des Etats-Unis. Plus de deux siècles plus tard, dans une Amérique marquée par la présidence de Donald Trump, **Le Nouvel Obs** et **Le Point** s'interrogent : que reste-t-il de cet idéal démocratique ?

La situation actuelle marque un « *étrange renversement* » annonce **Le Nouvel Obs** du 30 octobre 2025 qui titre « *De la démocratie à la tyrannie* ». Le pouvoir exécutif semble très renforcé, loin de l'équilibre des pouvoirs observé par Tocqueville. Là où il voyait un système protégeant les libertés, la démocratie américaine paraît aujourd'hui fragilisée. Le journal souligne que les citoyens avaient tellement confiance qu'ils se seraient « *endormis dans l'idée que leurs institutions suffisaient à préserver la liberté* », permettant à certains dirigeants de « *contourner ou briser les garde-fous constitutionnels* ».

Tocqueville redoutait déjà cette évolution. Il craignait qu'un individualisme excessif pousse les citoyens à se détourner de la vie politique, laissant le pouvoir à une minorité. Cette passivité, cet ennui politique favorisent ce qu'il appelait le « *despotisme doux* », une forme de domination acceptée. **Le Nouvel Obs** du 30 octobre 2025 illustre cette dérive en affirmant que « *la Maison-Blanche fonctionne comme une cour avec ses favoris, ses disgrâces et ses serments d'allégeance* », rapprochant ainsi le système américain d'une monarchie élitiste contrôlée par un seul homme.

Pour **Le Point** du 11 janvier 2026, dans « *Ce que Tocqueville avait compris de l'Amérique* » paru en janvier 2026, rappelle que ces évolutions confirment en partie les analyses du politicien. Tocqueville avait déjà identifié « *une inquiétude liée à l'esprit de conquête de la jeune nation* » et jugeait « *inévitable l'expansion des États-Unis* », tout en y voyant « *un symptôme de corruption démocratique* ». Dans l'Amérique de Trump, la capture du dictateur vénézuélien Nicolas Maduro et les menaces d'annexion du Groenland montrent que l'analyse n'a pas perdu sa pertinence.

Tocqueville craignait aussi que les conquêtes américaines n'encouragent d'autres États dans la même voie. « *Aujourd'hui, les actions de Donald Trump sont elles aussi approuvées par des dirigeants autoritaires* » précise sa biographe Françoise Mélonio dans **Le Point**.

Tocqueville avait été dégoûté par le président Andrew Jackson, « *homme d'un caractère violent et d'une capacité moyenne* » qui « *flatte les passions* ». Serait-il dépaycé avec Trump ?

Ainsi, ces deux articles montrent une démocratie américaine à la fois fidèle à certaines intuitions de Tocqueville mais bien éloignée de son idéal qu'il admirait. Comme le résume **Le Nouvel Obs**, « *ce n'est pas la tyrannie étrangère qui menace l'Amérique, mais la lassitude de ses propres citoyens* ». Tocqueville nous rappelle ainsi que la liberté n'est jamais acquise, même là où elle est née : elle dépend toujours de l'engagement des citoyens. ■
Noémie Brémand (PG07)

Punition Suprême pour Trump : terminée la Cour de récré !

Le Président Trump commence à mobiliser plusieurs contre-pouvoirs contre lui : Cour Suprême, juges, Réserve fédérale, Sénat et États fédérés n'acceptent plus que le Président « outrepassé ses pouvoirs ».

Depuis un peu plus d'un an que le président Trump est au pouvoir, on assiste à « *une tentative d'extension des pouvoirs de l'exécutif sans précédent* » selon **Le Monde** du 26 janvier dernier. « *C'est le sort de la séparation des pouvoirs aux Etats-Unis* », affirme le politiste Antoine de Cabanes, soit un des piliers de la démocratie américaine.

Les juges utilisent leur indépendance pour contester Trump qui « *outrepassé ses pouvoirs* » : une juge bloque le déploiement de la Garde nationale à Portland rapporte **Courrier International** du 8 novembre 2025. Le président américain avait annoncé fin septembre l'envoi de la Garde nationale dans la ville de Portland dans l'État de l'Oregon, invoquant la nécessité d'y rétablir l'ordre face aux manifestations et la montée de la criminalité. Une juge fédérale a estimé « *qu'il n'y avait pas de risque de rébellion contre l'autorité du gouvernement américain* » justifiant l'envoi de la Garde. « *Plus de 400 contestations devant des tribunaux fédéraux à travers le pays [...] soutiennent que Trump outrepassé ses pouvoirs.* »

L'une de ses mesures les plus célèbres : imposer des droits de douane sur les importations des autres pays. Des accords asymétriques ont été imposés par Washington. Un cauchemar pour tous les partenaires économiques.

Pour cela, il a utilisé une loi particulière qui confère à la Maison Blanche des pouvoirs pour contrôler les importations, en cas d'urgence. Cette loi datant de 1977 se nomme « *l'International Emergency Economic Powers Act* » (IEEPA). Pour Trump, « *le déficit commercial des Etats-Unis vis-à-vis de la quasi-totalité des autres pays de la planète prouve que ces derniers profitent de la générosité américaine* » (**Le Monde** du 23 février 2026).

On se souvient de son véritable show du 2 avril 2025, lorsque, tableau en main, il a introduit de vastes taxes douanières à de nombreux pays. Son instrument favori de pression, de punition et de chantage. Il est annulé.

Le 20 février dernier, la Cour suprême a déclaré « *inconstitutionnels la majorité des droits de douane imposés par la Maison Blanche depuis le [...] 31 avril* », explique **Libération** du 21 février 2026. Les juges ont énoncé une double évidence, niée par Donald Trump : les tarifs douaniers sont une forme d'imposition ; ou les impôts sont votés par le Congrès. Trump aurait surinterprété l'IEEPA : seul le Congrès peut imposer des taxes à sa population et le cas d'urgence invoqué par Trump n'est pas valable. Mais sa soif de pouvoir ne s'arrête pas là : Trump a pour objectif depuis son premier mandat de contrôler la Réserve Fédérale (la Fed) qui apporte son soutien à la croissance économique et gère l'inflation aux Etats-Unis. Il a tenté pour cela de limoger le président de la Fed Jérôme Powell qui lui a résisté jusqu'à la fin de son mandat. Le but du président est de prendre le contrôle de la politique monétaire.

Ces contre pouvoir nous montrent bien que l'hégémonie trumpiste n'est pas encore à son apogée et que des freins subsistent encore dans les décisions politiques du pays. Le Congrès commence lui aussi à protester contre la tentative d'extension du pouvoir de l'exécutif au sein de la Fed et contre les impositions de droits de douane sans que le Congrès aie son mot à dire. Les Républicains, même au sein du mouvement MAGA (Make America Great Again) commencent à se diviser et certains s'allient à des démocrates pour lutter contre la politique désastreuse de Trump. Il perd aussi la confiance de sa population qui croule sous l'inflation. En effet, selon **Le Monde** du lundi 26 janvier 2026, ce qui se joue, c'est « *le sort de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs [...] aux Etats-Unis, mis en péril par la croisade autoritaire de l'extrême droite menée par Trump* » ■

Yael Azen (PG04) & Jules Gazats (PG02)



Une démocratie en péril

La présidence de Donald Trump marque une rupture profonde dans l'histoire des États-Unis, dont l'identité reposait sur la démocratie issue de la Constitution de 1787.

Dès son investiture, Trump signe des dizaines de décrets, court-circuitant les contre-pouvoirs depuis son retour à la Maison Blanche. « *Le président américain décide de tout, sans limite apparente, depuis Washington. Une pratique qui inquiète de nombreux observateurs* » constate **La Dépêche du Midi** le 25 décembre 2025.

Donald Trump détient d'une certaine façon « *des pleins pouvoirs* ». L'armée est par définition sous le commandement du chef d'État. D'après le journal **L'Humanité** du 30 septembre 2025, la convocation à Washington des 800 généraux et amiraux avec le président laisse augurer « *d'une nouvelle étape dans l'instrumentalisation de l'institution militaire* ». Pour le journal de gauche, « *Donald Trump imperator* » a lancé un « *assaut contre l'Amérique* ».

Enfin, pour **Le Figaro** du 6 octobre 2025, « *l'État de droit est un chef-d'œuvre en péril* » aux Etats-Unis. La vitesse de sa disparition montre à quel point la démocratie est fragile et que la descente dans le fascisme est rapide. Cependant, la détention de tous les pouvoirs par Trump n'est pas assurée.

À la différence des régimes autocrates et totalitaires, la victoire du parti Républicain n'est pas garantie. Les élections de mi-mandat arrivent bientôt laissant une chance aux Démocrates et à la population. « *Une bataille a lieu dans le champ de l'opinion publique et c'est un moyen dont disposent les opposants pour tenter*

de convaincre la population du danger que peuvent représenter certaines politiques de l'administration Trump », estime **Antoine Yoshinaka**. De plus le retour du show de Jimmy Kimmel comme le départ précipité d'Elon Musk de sa fonction ministérielle illustrent le pouvoir certes limité mais réel des citoyens. ■

Ayline Guillot-Duffoux (PG09)

Trump, Xi et le piège de Thucydide

La Chine et le piège de Thucydide

Depuis plusieurs années, de nombreux historiens se basent sur le livre de Thucydide pour affirmer qu'une guerre entre les États-Unis et la Chine est structurellement envisageable voir inévitable.

Thucydide, historien grec, Ve avant J-C, étudia les causes de la guerre du Péloponnèse (431-404 av J-C) qui opposa Sparte et Athènes. Dans son ouvrage, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, il écrit qu'une guerre entre Sparte et Athènes était devenue inévitable à partir du moment où Sparte, la nation dominante, refusait la « montée en puissance d'Athènes ». La crainte par Sparte qu'Athènes devienne à son tour dominante avait mené à une guerre préventive, dans le but d'attaquer, avant d'être attaqué.

En octobre 2018, **Graham Allison**, grand politologue américain, popularise cette théorie dans son ouvrage *Destined for War* (ou « Vers la guerre » en français) par l'expression « le piège de Thucydide » qui renvoie à une phrase de l'historien grec : « Ce fut la montée en puissance d'Athènes et la peur qu'elle inspira à Sparte qui rendirent la guerre inévitable. ».

Le piège de Thucydide, c'est donc l'idée qu'une guerre entre une puissance déjà installée et une puissance émergente est inévitable. La crainte que cette nouvelle puissance se développe davantage, influence les autres à entrer en guerre avant que celle-ci devienne dominante.

Selon *Le Monde Diplomatique* de janvier 2026 ; dans « Thucydide a bon dos », **Philip Golup** affirme que de nombreux conflits divers comme les guerres napoléoniennes (1803-1815), la Grande Guerre (1914-1918) ou bien d'autres « trouveraient leur explication dans [ce] même schéma ». Selon lui « l'histoire se réduirait à une récurrence éternelle du même cycle [...] : un ordre mondial hiérarchique succéderait au précédent, le plus souvent après une période de guerre ».

Cette théorie est donc aujourd'hui régulièrement évoquée pour expliquer la rivalité grandissante entre les États-Unis et la Chine qui suit, « des trajectoires de probables – voire d'inéluctables – confrontations » ajoute **Philip Golup**.

Graham Allison explique que la rivalité entre la Chine et les États-Unis, provient en partie du déterminisme sécuritaire : lorsqu'une nation se développe militairement, les autres nations, par crainte d'une possible attaque, renforcent aussi leur défense, créant une situation de tension et de méfiance. Puis s'ajoute à cela le déterminisme culturel. **Samuel Huntington**, dans la thèse du « Choc des civilisations », déclare que « la mondialisation à fluidifier les transactions » mais les différences de valeurs et de cultures entre les deux nations entachent les relations sino-américaines qui « peuvent se traduire par des confrontations ».

Pour autant l'arme nucléaire apporte aujourd'hui de nouveaux enjeux qui persuadent de cette entrée en guerre entre les deux puissances.

Enfin, la théorie de Thucydide tout comme le travail de Allison ont été « bien mal utilisés » rapporte **Andrew Latham** dans « Ce qui conduit à la guerre » de *The Conversation*, août 2025. Certains voient dans « le piège de Thucydide », « une confirmation que la guerre est structurellement liée aux transitions de pouvoir » et justifie donc le renforcement des armées. Or, Thucydide dans son ouvrage, « s'intéressait davantage aux raisons pour lesquelles la peur s'empare des esprits, à la façon dont l'ambition corrompt le jugement » souligne **Andrew Latham**. La guerre du Péloponnèse n'a pas été déclenchée pour des raisons logiques mais par la « peur qu'[Athènes] inspira à Sparte ».

Thucydide fait donc appel aux sens critique et à la lucidité dans ces contextes importants ; car bien que Sparte ait gagné la guerre, c'est l'entière de la Grèce qui a été impactée et appauvrie par le conflit.

Les travaux de Allison et Thucydide servent donc d'avertissement afin de ne pas tomber dans ce schéma. En réalité, « le piège de Thucydide » c'est avant tout cette position d'incertitude qui peut amener les dirigeants à prendre des décisions sans prendre en compte l'impact, tout comme l'a fait Sparte face à Athènes. ■

Justine Allain (TG04)

Sources : Philip Golup « Thucydide a bon dos » dans *Le Monde Diplomatique* de janvier 2026 / Andrew Latham, « Ce qui conduit à la guerre : les leçons de l'historien Thucydide » sur le site français de *The Conversation*, 5 août 2025 / Graham Allison et James Winnefeld JR, « Le crépuscule de la longue paix mondiale », *L'Express* du 18 décembre 2025.

La leçon de Thucydide



Maëva Bachelier & Tia Vincent

Thucydide et Trump au Groenland

Écrit il y a vingt-trois siècles, le célèbre livre de Thucydide ne nous raconte pas seulement la guerre du Péloponnèse entre Athènes et Sparte mais semble décrire la politique étrangère de Trump.

En effet, il nous « explique comment se font et se défont les alliances, comment une coalition se transforme quand elle survit à l'ennemi contre lequel elle a été mise en place, comment une puissance hégémonique est conduite à traiter ses alliés lorsqu'ils s'en remettent à elles de l'effort de défense pour jouir dans la tranquillité des avantages de la paix qu'elle procure, comment une démocratie peut être impérialiste ; comment elle peut se comporter, parfois, comme une intraitable puissance de proie » selon Michel de Jaeghere dans *Le Figaro* du 25 janvier 2026.

L'hégémonie d'Athènes sur ses alliés de la Ligue de Délos nous parle des États-Unis et de l'OTAN. Le danger perse qui menace la Grèce nous parle du danger chinois qui menacerait l'Occident. Les pressions d'Athènes sur ses alliés nous parlent des pressions de Trump sur les Européens.

Thucydide raconte ce qui se passa entre les habitants de l'île de Mélos et la grande puissance d'alors, Athènes, qui souhaitait que l'île rejoigne leur empire, la Ligue de Délos, ce qui aurait fait des Méliens les vassaux des Athéniens.

Les « Méliens, qui ne voulaient pas, firent appel à la raison des Athéniens, à quoi ces derniers répondirent que la raison, précisément, était de protéger les peuples

Grecs contre l'ennemi commun, Les Perses», et que de toute façon, les Athéniens étaient les plus forts. « La justice, ajoutèrent les Athéniens, n'entre en ligne de compte que si les forces sont égales : dans le cas contraire, les forts exercent leur pouvoir et les faibles doivent leur céder ». Mettez le Groenland à la place de Mélos et les Américains à la place des Athéniens, et vous avez exactement la situation actuelle, précise *Le Point* du 21 janvier 2026.

L'histoire s'est mal terminée pour Athènes et Mélos mais espérons que Trump se mette à lire Thucydide ■

Thucydide est de retour



il est très énervé
On ne l'a pas bien lu!

Montage GEOPOLITICUS

« Presse : une liberté de blâmer menacée ? »

BON TOUTOU



Montage GEOPOLITICUS

GENTIL BEZOS, T'AURAS UN GROS NONOS !

La mise au pas des TV ?

L'administration Trump s'attaque frontalement à tous ses opposants et contre-pouvoirs. Les médias sont directement visés.

Les chaînes de télévision qui sont toutes détenues par des conglomérats sont souvent menacées par Trump. CBS, propriété de Paramount, a versé 16 millions de dollars à Donald Trump afin d'éviter un procès et a du mettre fin au « Late Show » de Stephen Colbert qui critiquait ouvertement la politique de Donald Trump. D'autres humoristes et présentateurs sont contraints d'arrêter leur émission comme Jimmy Kimmel, hôte d'un « late show » sur ABC. Il a été suspendu après une menace directe de Brendan Carr, de la FCC, le gendarme des télécoms et de l'audiovisuel. De plus, les alliés de Donald Trump contrôlent désormais les réseaux sociaux et plateformes d'informations comme X, Instagram, Fox News et le Washington. La liberté d'expression sont donc limitée. ■

Ayline Guillot-Duffoux (PG09)

Un recul démocratique des Etats-Unis : 64è rang mondial (sur 193) en 2026 pour la liberté de la presse.

« Après un siècle d'expansion progressive des droits de la presse aux États-Unis, le pays connaît un recul significatif de la liberté de la presse, encore exacerbé avec l'arrivée de Donald Trump au pouvoir pour un second mandat ».

Reporters sans frontières

25 avril 2026

Galla de la Presse

UNE FOIS DE PLUS, LE DIALOGUE DIFFICILE ENTRE LE PRESIDENT ET LA PRESSE DOIT ÊTRE ANNULÉ.



Montage GEOPOLITICUS

CES CINGLÉS ONT VOULU ME BUTER, UNE FOIS DE PLUS... VOILÀ POURQUOI JE VEUX FINIR TRÈS VITE MA SALLE DE BALL-TRAP !

Le Washington Post sacrifié sur l'autel du pouvoir présidentiel

Jeff Bezos, fondateur d'Amazon, a licencié un tiers de la rédaction du journal **The Washington Post**, dont il est le nouveau propriétaire. Tout est fait pour plaire à Donald Trump, qui déteste le Post, quitte à sacrifier la réputation d'un des plus célèbres journaux du monde.

En 2013, le milliardaire Jeff Bezos rachète le célèbre quotidien **The Washington Post**, l'un des plus grands titres américains (il a révélé les scandales des Pentagon Papers en 1971 ou celui du Watergate en 1972). Bezos s'offre ainsi une institution, le fameux Post. Le patron n'intervient pas dans la ligne éditoriale et « il le défend (...) ardemment contre les attaques de Donald Trump lors de son premier mandat » selon **Le Figaro** du 8 février 2026.

Mais aujourd'hui, la situation a évolué car « Jeff Bezos fait au contraire tout pour plaire au maître de la Maison Blanche, en censurant des éditos ou des dessins jugés trop critiques » nous informe **Courrier International** le 18 février 2026.

Le premier changement radical a été observé durant les présidentielles de 2024, avec l'absence de soutien pour la candidate démocrate Kamala Harris, contraire aux traditions du journal. Il y a un an, « en février 2025, Jeff Bezos imposait « un tournant éditorial » visant à limiter les sujets couverts par la rubrique « Opinions » » écrit **Politis** du 12 février 2026. Toutefois, c'est ce 4 février dernier que ce changement de politique apparaît comme le plus marquant.

800 journalistes, soit un tiers des effectifs, ont été licenciés du jour au lendemain par le patron d'Amazon. « Je viens juste d'être virée par le Washington Post en plein milieu d'une zone de guerre » témoigne Lizzie Johnson dans le même **Politis**. Elle a appris son départ en direct en Ukraine.

la coupure brutale des aides américaines à la presse », d'après **Le Monde** (12 février 2026), mais cela s'explique aussi par les désabonnements massifs des lecteurs face à ce changement radical. « Le journal avait perdu plus de 250 000 abonnés » nous dit **Le Figaro**. Mais ce n'est pourtant pas l'argent qui devrait manquer au milliardaire, qui a déboursé plus de 75 millions de dollars « dans un film propagandiste à la gloire de Melania Trump » précise **Politis**.

The Washington Post

Le Post continue en disant que « les milliardaires qui possèdent des médias ne seront jamais les défenseurs du journalisme et de la vérité ». Les journalistes licenciés s'indignent de leur côté. « Ce n'est pas une décision financière mais idéologique » a déclaré Emmanuel Felton dans **Le Monde** du 6 février. « Les manœuvres répugnantes de Bezos pour s'attirer les bonnes grâces du président Trump ont particulièrement souillé le journal. » ajoute **Courrier International** qui cite l'ancien directeur du Washington Post. « Bezos n'est pas en train d'essayer de sauver le Washington Post. Il essaie de survivre à Donald Trump » conclut un ancien employé dans **Le Figaro**.

On peut s'interroger sur le sort des médias appartenant aux milliardaires, que ce soit aux États-Unis ou en France. Leur sort est un signe de l'état de la démocratie ■

Agathe Rolland et Juliette Filaquier

« Le titre va se recentrer sur la politique, la sécurité nationale et quelques autres domaines » affirme **Le Figaro**. Le service consacré au changement climatique a d'ailleurs été supprimé, dans le but de plaire au président américain climatosceptique.

Ce licenciement massif n'est pas le premier car « les effectifs avaient déjà été réduits de 400 membres au cours des trois dernières années » explique **Le Monde** du 6 février 2026. Tout cela a été justifié par une décision financière lié à «



Montage GEOPOLITICUS

Jeff Bezos le Boss gère son personnel sur amazon de guerre

« Presse : une liberté de blâmer menacée ? »

Bolloré et ses médias : une liberté d'expression qui penche à droite toute

Une partie des médias français est accusée de dérive idéologique. La question de l'influence médiatique de l'ultraconservateur Bolloré est au cœur du débat public.

Le débat a récemment rebondi sur un plateau télé. Sur CNews, du groupe Bolloré, des propos jugés racistes visant le maire de Saint-Denis (Bally Bagayoko) tenus dans l'émission « L'heure des pros » ont déclenché une grande indignation. Rapidement, le parti politique La France Insoumise a apporté son soutien à son élu et une plainte a été déposée. L'Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) a donc été saisie. Ce n'est pas un cas isolé. Selon **Le Monde** du 31 mars 2026, « la chaîne est régulièrement critiquée pour des propos jugés discriminatoires ». La répétition de ces affaires alimente un plus grand débat : celui du rôle des médias dans la diffusion d'opinions politiques. Derrière cette polémique, un nom revient souvent : Bolloré. Son groupe contrôle plusieurs médias influents : Europe 1, Cnews, Canal +, RFM, Le Journal du dimanche, Paris Match... et les éditions Fayard, Hachette et Grasset. Dangereuse concentration du fait que le groupe favoriserait une ligne éditoriale orientée à l'extrême droite.

Un autre exemple souvent cité concerne C8. La chaîne où sévissait Cyril Hanouna dans « Touche pas à mon poste » a été sanctionnée à plusieurs reprises par l'Arcom pour des propos jugés problématiques (canulars homophobes, infox, discours complotistes, etc) et finalement interdite le 28 février 2025. « Le « free speech » y avait abouti à la libération des discours contre les plus faibles »

selon **Libération** du 27 février 2025. Or, « Contrairement à ce que disent ses soutiens, la loi a toujours considéré que la démocratie serait en péril si l'on pouvait absolument tout dire » y précise Alexis Lévrier, universitaire spécialiste de la presse.

Ces sanctions montrent que la République sait imposer des limites à la liberté d'expression quand des dérives sont présentes. Elles renforcent aussi les critiques sur l'influence des chaînes du groupe Bolloré. De plus, elles alimentent le débat sur la responsabilité des médias dans l'espace public. Au final, ces débats montrent qu'information et politique s'influencent mutuellement. Les médias du groupe Bolloré ne sont pas neutres. Ils participent à la construction des opinions. Pour preuve : 47,5 % des téléspectateurs de CNews ont voté pour Marine Le Pen ou Éric Zemmour au premier tour des dernières élections présidentielles, et 67 % d'entre eux ont maintenu leur vote au deuxième tour, ce qui représente 25 % de plus que la moyenne nationale selon **La Croix** du 16 octobre 2025. Une émission comme « L'Heure des pros », animé par Pascal Praud sur Cnews est « devenue la figure de proue de l'extrême droite à l'antenne » et l'animateur, entouré d'intervenants de plus en plus radicaux, reste indifférent aux avertissements de l'Arcom » selon **Le Monde** du 24 janvier dernier. C'est pour cela que quand une « galaxie médiatique » semble pencher d'un côté, c'est toute la démocratie qui est impactée. ■

d'après Yann Morineau-Geschwind

Tri des médias



Montage GEOPOLITICUS

Vers une presse invitée mais soumise ?

Une relation toxique entre l'extrême gauche et les médias

Le parti d'extrême gauche « La France insoumise » (LFI) mené par Jean-Luc Mélenchon a récemment fait parler de lui dans son rapport compliqué avec la presse.

Lundi 23 février dernier, le leader insoumis a convoqué « sa » presse lors d'une conférence organisée par son parti. Les grands journaux traditionnels **Libération**, **L'Humanité** ou encore **Le Monde** s'en sont vus refuser l'entrée. Jean-Luc Mélenchon a expliqué qu'il ne souhaitait pas prendre la parole devant des médias qui ne sont pas en accord avec son idéologie, comme le rapporte **Libération** du 23 février. « Je n'ai pas de problème avec les médias. Ce sont les médias qui ont un problème avec moi » scande régulièrement M. Mélenchon qui refuse aussi de se rendre à leurs invitations : « On ne vous y fait venir que pour vous y offenser ».

Seuls les médias qualifiés de « nouveaux médias » - Parmi eux, *Reporterre*, *Blast*, *le Média*, *les Jours*, *le HuffPost* ou *Mediapart*, et des publications telles que *Alertes Racisme*, *15 minutes médias*, ou des influenceurs et youtubeurs comme Farah RK, Grande Bavardeuse, ou la chaîne *Nouvelles pensées critiques* - ont été invités à la conférence de LFI précise **Libération**. Que des « médias numériques alternatifs » précise **Le Figaro** du 25 février 2026.

La grande majorité des organes nationaux dont *Libération*, *le Monde*, *l'Humanité*, *la Croix*, *la Tribune Dimanche*, *France Info*, *France Inter*, *l'AFP*, *France Télévisions* ou encore *le Parisien*, *le Nouvel Obs*, et *TF1*, si l'on tente de dresser une liste non exhaustive, ont été pour leur part *ghostés*, ignorés par le leader insoumis comme le rapporte **Libération**. Cela renvoie une image très négative de ce groupe politique qui met pourtant en avant la liberté de presse, d'expression et éditoriale dans sa campagne électorale. Le tri des médias relève de la censure.

Le Figaro du 25 février 2026 qualifie la sélection des médias par Mélenchon de « très grave » et va jusqu'à retranscrire les paroles du porte-parole du gouvernement, Maud Brégeon, qui voit ce rapport de LFI avec la presse comme « totalitaire et complotiste ».

LFI justifie sa position comme un moyen de se protéger de toute mauvaise intention de la part des journaux traditionnels, qualifiés de « protagonistes de l'extrême droite » et les journalistes de « nazis aux petits pieds ».

Le quotidien libéral **L'Opinion** du 25 février 2026 voit alors en Mélenchon tel un homme qui ne veut pas convaincre par des mots et des débats, mais par la contrainte de la presse.

Mais cette crise entre les médias et LFI s'est envenimée juste après l'agression mortelle du militant d'extrême-droite Quentin Deranque par des antifascistes de la Jeune Garde créée par Raphaël Arnault, actuel député LFI. La presse a alors relayé cette proximité. Ainsi, **L'Express** avait titré sa Une avec « LFI danger public » et **Marianne** sur « les nouveaux fascistes ». C'est pour cela que Mélenchon a pris la décision de sélectionner les médias avec qui il accepte de s'entretenir. C'est un moyen de se protéger mais une fragilisation de la démocratie ■ **Louanna Mie** (PG03)

Tous les dessins qui n'ont pas trouvé leur place dans les articles, tous les dessins en Date Limite de Communication en raison de l'actualité qui file, tous les Dessins en Limite de Censure, et nos projets non aboutis...

Animal Farm à la Maison-Blanche



Février 2026

J'EN AI UNE BONNE
SUR LES SINGES !

Ambre Formey de Saint Louvent

Le 14 juillet à Washington : un mauvais moment à passer !



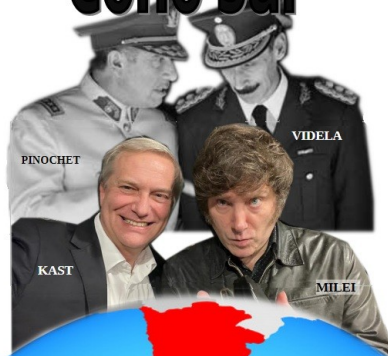
JE DÉTESTE CE MEC ...

MAIS JE VEUX
LE MÊME DÉFILÉ
MILITAIRE...

LE MÊME ARC
DE TRIOMPHE...

...ET SURTOUT,
LES MÊMES
LUNETTES DE DUR À
CUIRE !!!

Cono Sur



El Condor RE Pasa ?

Montage GEOPOLITICUS

1991-2022 Notre déni de guerre



Ambre Formey de Saint-Louvent

Vaudeville à Berlin : Le chancelier a une double vie



C'EST PAS C'QUE TU CROIS !

Montage GEOPOLITICUS

Prochain festival du rire de Montréal : On connaît déjà le vainqueur !



15 mars 2026

Montage GEOPOLITICUS

Tous les dessins qui n'ont pas trouvé leur place dans les articles, tous les dessins en Date Limite de Communication en raison de l'actualité qui file, tous les Dessins en Limite de Censure, et nos projets non aboutis...

Avec Strava, au coeur de l'exploit!



13 mars 2026

Le Porte-avions Charles de Gaulle repéré grâce à un joggeur et son appli.

Montage GEOPOLITICUS

Le Louvre, victime de son succès



Montage GEOPOLITICUS

L'Europe entre le marteau et l'enclume



Ambre Formey de Saint-Louvent

Mégateuf à Bruxelles



Montage GEOPOLITICUS

La vassalisation heureuse



Maëva Bachelier

Colère, mensonges...



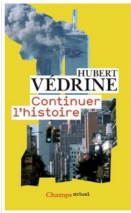
Montage GEOPOLITICUS



Au CDI, nous avons lu pour vous

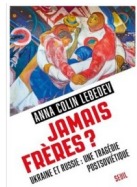


Prendre le temps de lire et de réfléchir dans la course effrénée d'une actualité géopolitique chaotique, c'est ce qu'ont fait les élèves d'HGGSP Première.



Dans « Continuer l'Histoire », Hubert Védrine revient sur la victoire des démocraties occidentales sur l'URSS en 1991 qui avait fait croire, avec la fin de la guerre froide, à une « fin de l'Histoire ». Pour Védrine, « cette vision relevait d'une illusion historique ». Face aux hésitations des Etats-Unis de jouer leur rôle de gendarme du monde, on a assisté au retour des puissances. « Nous sommes passés d'un monde bipolaire à un monde multipolaire avec l'ascension spectaculaire de la Chine et le retour stratégique de la Russie. Pour Védrine, « il faut continuer l'histoire telle qu'elle est, non telle qu'on voudrait qu'elle soit »

On ne peut pas imposer un système politique à un pays qui ne pourrait pas l'entretenir économiquement et culturellement. L'Occident a tendance à vouloir « exporter la démocratie par la force, moraliser les relations internationales ». Or, « les États défendent d'abord leurs intérêts ». Sans renoncer à ces principes démocratiques, il faut pour l'auteur « éviter la naïveté stratégique » et, pour l'Union européenne, « renforcer son autonomie, éviter l'alignement systématique sur les Etats-Unis, défendre ses propres intérêts ». Alors que cet essai a été publié en 2008, certains points que Védrine avance se sont aujourd'hui réalisés et sont toujours d'actualité. En le lisant, cela m'a fait me rendre compte de mes propres a priori et de ma vision plutôt simpliste du monde. De plus, la dépendance aux Etats-Unis est un sujet important qui soulève de nombreuses questions comme la capacité de l'Union européenne à devenir une puissance à part entière. ■ **Ayline Guillot-Duffoux (PG09)**



Dans son ouvrage « Jamais frères ? Ukraine et Russie : une tragédie postsoviétique », la politiste franco-ukrainienne Anna Colin Lebedev revient sur une idée longtemps admise : que la Russie et l'Ukraine seraient deux pays « frères ».

L'auteur démontre que cette idée de fraternité est un prétexte pour justifier la domination de la Russie sur l'Ukraine, qu'il s'agirait d'un seul peuple. Une idée défendue par Vladimir Poutine. Or, l'auteur rappelle que si, en Russie, on regrette la puissance soviétique, en Ukraine, le souvenir est plus douloureux, notamment à cause de l'Holodomor (grande famine des années 1930 causée par l'URSS) et que les mémoires opposées créent une vision différente du passé. Elle démontre que ce que Moscou ne pardonne pas à Kiev, c'est d'avoir choisi une autre voie, celle d'un régime pluraliste au lieu du régime autoritaire de la Russie. Pour elle, « ce n'est pas une guerre civile interne à un même peuple ». D'ailleurs, la guerre a renforcé l'identité nationale ukrainienne. Ce livre m'a fait comprendre que la guerre ne commence pas en 2022 et que les tensions sont anciennes et liées à l'histoire ■ **Paul Julia (PG04)**



Dans son dernier ouvrage, « Ukraine, la force des faibles », la même auteure, Anna Colin Lebedev démontre comment les civils ukrainiens ont transformé leur pays depuis l'agression de 2022, une crise qui a favorisé l'engagement militaire, la féminisation dans les postes de commandement, la hausse du volontariat. Les actions citoyennes ont consolidé un État qui était défaillant et corrompu avant le conflit. Pour les civils, « l'État, c'est nous », donc « on vient pallier ses insuffisances ». Pour éviter les refus d'engagement, l'État ukrainien favorise le choix des fonctions :

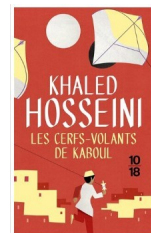
« Tu n'as pas choisi cette guerre, mais tu peux choisir ta place dans la défense du pays » ; Ainsi, à l'arrière du front, une armée de bénévoles assistent les combattants : « Des développeurs informatiques qui, en quelques jours, conçoivent une application pour smartphone qui alerte sur les bombardements à l'endroit où vous êtes ». A travers cette lecture, on voit bien que c'est grâce aux Civils que l'armée ukrainienne parvient à faire face à la Russie ■ **Rafaël Bessièrre (PG01)**



Dans son livre-enquête « La jungle des océans », le journaliste d'investigation du New York Times, Ian Urbina, montre que « les océans sont devenus l'un des derniers territoires sans foi ni loi » de la planète où tous les abus économiques, écologiques et humains sont commis. L'auteur décrit un univers maritime dur, marqué par l'exploitation humaine et le travail de personnes réduites à une forme d'esclavage sur mer par les navires de pêche industrielle.

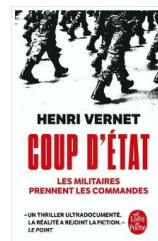
Le livre commence par la traque par l'ONG Sea Shepherd du navire pirate Thunder, un chalutier qui braconne depuis plus de dix ans dans l'océan austral et pêche illégalement une espèce menacée : la légine. Pendant 110 jours, Sea Shepherd cherche à gêner la pêche, renseigner le crime et alerter les autorités. Finalement, le Thunder est intercepté par les autorités de Sao Tomé. Ainsi, si les militants écologistes sont des acteurs essentiels de la protection des océans, les décisions gouvernementales jouent un rôle important. Le chapitre 9 en témoigne : Urbina y décrit le refus par le Brésil de céder à un projet de forage pétrolier au large de l'Amazonie mené par un consortium de compagnies pétrolières (dont Total) qui avait caché l'existence d'un récif marin », manœuvre déjouée par Greenpeace.

Dans ce livre, j'ai pu constater l'importance des journalistes d'investigation et des militants écologistes qui prennent des risques pour révéler les dangers, dénoncer les abus, protéger les océans ■ **Salimatou Bah Hadja (PG09)**



« Les cerfs-volants de Kaboul » de Khaled Hosseini (édition Belfond, 2004), est un roman bouleversant qui raconte une amitié afghane. Le narrateur, Amir, issu de l'ethnie pachtounne sunnite raconte son enfance dans le Kaboul des années 1970 dans une famille de riche commerçant. Son ami et serviteur Hassan appartient à la minorité hazara chiite, historiquement discriminée. Lors d'un tournoi de cerfs-volants en 1975, Hassan est agressé [...], Amir n'intervient pas et trahit Hassan. Les deux amis sont séparés aussi par l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979. Hassan s'enfuit aux Etats-Unis et ne reviendra que sous les Talibans dans les années 1990.

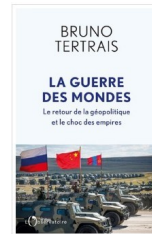
Ce roman fait réfléchir sur le courage, le pardon et les conséquences de nos choix. Le contexte historique m'a beaucoup intéressé. Le livre permet de mieux comprendre la situation en Afghanistan, la guerre et l'arrivée des Talibans. On réalise à quel point ces événements ont complètement bouleversé la vie des habitants. Ce roman humanise des conflits étudiés plus théoriquement en classe ■ **Ehliya Mithra (PG06)**



« Coup d'État : les militaires prennent les commandes » a été écrit par Henri Vernet, publié en 2021 et été élu prix du livre des géopolitiques de Nantes. C'est à la fois un thriller et un roman policier.

La France traverse une crise. Des tensions éclatent entre les forces de l'ordre et les jeunes. Le président semble dépassé par les événements [...] et se fait même tirer dessus. Pour calmer la colère du pays, le président veut mettre en place l'article 36 de la Constitution, qui concerne l'État de siège. Sa décision ne fait pas l'unanimité auprès du conseil de défense. Il est accusé de vouloir laisser « les clés aux militaires » en la personne du général Gerfaut, un héros de guerre très populaire. Il s'en défend mais rapidement, tout prend une ampleur démesurée et le contrôle échappe au président...

« Coup d'État » est un livre agréable à lire et qui évoque un sujet qu'on ne connaît que trop bien. Je crois que ce qui se passe pourrait bien nous arriver, surtout au vu de la montée de l'extrême droite et des nombreux conflits qui éclatent dans le monde. La militarisation est bel et bien là, petit à petit ; on rallonge les journées de défense citoyenne, on parle de remettre le service militaire. Ce livre est une fiction qui se rapproche un peu trop de notre réalité ■ **Paloma Bédain (PG08)**



Dans « La guerre des mondes : le retour de la géopolitique et le choc des empires » (L'Observatoire, 2023), le politologue Bruno Tertrais explique que le monde devient plus en plus instable. Les Etats-Unis, la Chine et la Russie se disputent le pouvoir ainsi que l'influence. Les conflits ne sont pas seulement militaires mais aussi économiques, technologiques et politiques. Les anciennes règles internationales sont de moins en moins respectées et le climat de méfiance entre les pays augmente, les risques de tensions aussi.

Les chapitres 5 à 8 abordent un sujet que j'ai toujours apprécié : Poutine, la puissance russe et la guerre en Ukraine. Tertrais y démontre par exemple que Poutine craint que son pays soit absorbé par l'Asie centrale à la démographie plus forte. La population asiatique ne fait qu'augmenter tandis que la population russe, elle, diminue depuis 1992. D'où sa volonté de récupérer l'Ukraine.

Tertrais énumère quatre éléments de la personnalité de la Russie actuelle : son caractère impérial, sa violence, son ressentiment, son messianisme qui nourrissent la soif d'expansion inextinguible de Poutine ■ **Clémentine Le Gal (PG02)**

Bientôt dans le domaine public, les éditeurs se préparent :

H. G. Wells La guerre des mondes

Une édition revue, réactualisée, augmentée.





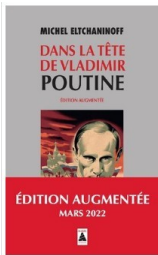
Au CDI, nous avons lu pour vous



Dans « **La guerre d'après : la Russie face à l'Occident** » (Grasset 2025), le politologue allemand **Carlo Masala** se questionne sur la guerre en Ukraine et les conséquences que pourrait avoir une victoire russe sur toute l'Europe. Son ouvrage de politique-fiction établit plusieurs scénarios qu'il date en 2028.

Lors de sa capitulation, l'Ukraine n'a alors plus d'hommes, de matériel ni de soutien de l'Occident. Aussi, elle cède 20 % de son territoire lors d'une conférence à Genève. Malgré cela, la Russie n'est pas satisfaite. Son projet de regroupement de communautés russophones intitulé « Rousski Mir » est loin d'être achevé. Elle se lance alors facilement et rapidement dans la conquête des États baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), tous membres de l'Otan et de l'UE. La ville frontalière de Narva entre la Russie et l'Estonie est la première opération.

La stratégie russe vise alors à tester la disposition des États de l'Otan à réagir. Pour l'auteur, au niveau des équipements, la Russie domine l'Otan qui serait incapable de répondre à la Russie sans le soutien des Etats-Unis. Le dilemme est le suivant : si les Etats-Unis envoient des hommes pour défendre l'Otan, une 3^e guerre mondiale pourrait être déclarée ■ **Axelle Rochereau (PG09)**



Michel Eltchaninoff est spécialiste de la pensée russe et son livre « **Dans la tête de Vladimir Poutine** » (réédition Babel/Actes Sud 2022) démontre que le président russe ne gouverne pas seulement par stratégie ou opportunisme mais en s'appuyant sur un socle idéologique cohérent.

Pour Poutine, l'Occident serait en décadence morale alors que la Russie serait, au contraire, une civilisation fondée sur la stabilité, l'autorité et les valeurs traditionnelles. Dans cette vision, l'État doit être fort. Un autoritarisme nécessaire pour préserver l'unité nationale car la Russie est décrite comme assiégée par des forces extérieures hostiles.

Or, dans l'esprit de Poutine, la Russie n'est ni européenne ni asiatique mais constitue un vaste continent à elle seule : c'est la théorie de l'eurasisme qui date de 1920. Pour Poutine, l'eurasisme justifie le refus de l'expansion de l'Otan à l'Est et l'union des peuples slaves. Cette idéologie éclaire l'annexion de la Crimée, et la guerre en Ukraine, des territoires appartenant, selon Poutine, au « monde russe ».

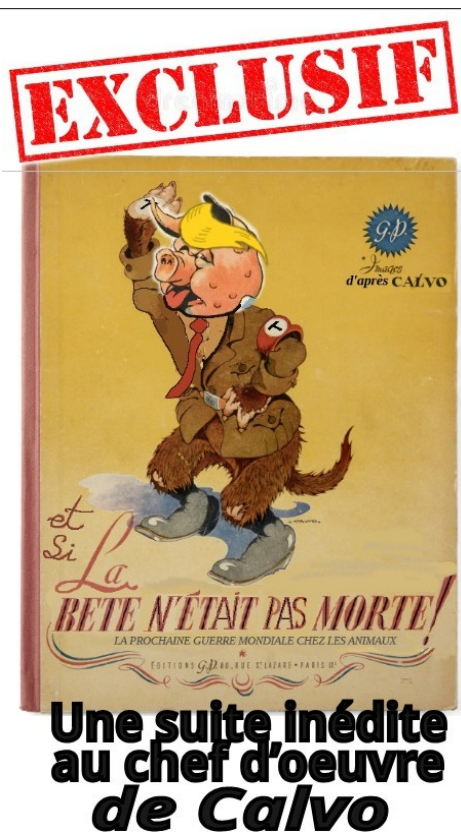
Pour donner plus de caution intellectuelle à ses idées, Poutine se réfère à Dostoïevski et Berdiaev, deux géants littéraires du XIX^e siècle. Mais Eltchaninoff montre que Poutine mobilise ces penseurs russes pour légitimer son discours, en simplifiant leur pensée. De Dostoïevski, il retient surtout le patriotisme et la méfiance envers l'Europe, de Berdiaev il retient surtout l'orthodoxie chrétienne. Pour l'auteur, il s'agit donc de « faux amis » de Poutine.

J'ai trouvé particulièrement intéressante ce concept de « faux amis » qui montre comment un pouvoir peut sélectionner les idées pour construire une légitimité à ses actes ■ **Safa Jouvance (PG06)**



Sylvie Bermann a été ambassadrice de France dans trois grandes puissances : en Chine, au

Royaume-Uni et en Russie. Elle est la première femme à avoir occupé ce poste prestigieux auprès d'un pays membre du Conseil de sécurité des Nations Unies. Son livre « **Madame l'Ambassadeur, de Pékin à Moscou, une vie de diplomate** » (Tallandier 2022) raconte son parcours.



Un parcours qui illustre les défis rencontrés par les femmes dans un univers diplomatique longtemps dominé par les hommes.

Lors de sa mission en Chine, elle évoque notamment la place et les libertés des femmes en Chine qui sont considérées « comme une minorité ». Elle dit même « Combien de fois ai-je entendu la formule « women and other minorities » ? Elle y a donc participé à la journée internationale des femmes pour partager les idées de la France. Sa position de femme ambassadrice constitue aussi un symbole fort : « première femme ambassadeur de France en Chine » pour les journalistes chinois. Ainsi, la diplomatie consiste à affirmer ses principes et ses valeurs face à un régime autoritaire tout en préservant le dialogue, afin d'éviter les tensions et maintenir des relations stables ■

Juliette Filaquier (PG08)



« **Une première histoire du trumpisme** » nous est proposée par **Maya Kandel** chez Gallimard en 2019.

Cette spécialiste des Etats-Unis définit le trumpisme comme « l'ascension d'une contre-élite qui cherche à remplacer les structures de pouvoir actuelles et leurs bastions culturels ». Elle rappelle les débuts du personnage qui en

1987, dans sa lettre ouverte au peuple américain avance que « le libre-échange nuit aux Etats-Unis » et que « les Alliés sont des ingrats qui profitent du pays pour financer leurs défenses ». Trump est alors popularisé par son émission de télé-réalité « The Apprentice ». Mais son ascension politique a été possible grâce au mouvement Tea Party, une minorité ouvertement raciste du parti républicain qui se dirige peu à peu sous son influence vers des idées anti-élites et nationalistes. Enfin, le soutien de « la droite évangéliste blanche est aussi une dimension essentielle du trumpisme ».

Steve Bannon, rédacteur d'extrême-droite au Breitbart News, joue un rôle majeur dans la victoire de Trump en couvrant « les crimes de migrants ». Trump associe donc son image à l'alt-right : « groupes néo-nazis, suprémacistes blancs, chrétiens réactionnaires et racistes de tous bords ».

Le trumpisme au pouvoir (2016-2020) se construit très vite sur un « réel alternatif » et donc des « faits alternatifs ». Ces faits alternatifs reposent sur la répétition d'un mensonge jusqu'à ce qu'il fasse partie de la réalité. Trump en est le professionnel car il « ment, insulte, congédie sur Twitter (X), relaie les compte les plus complotistes » et « le trumpisme cultive cette sécession de la réalité ». Le Président vit dans sa propre réalité en faisant des erreurs diplomatiques et « respecte davantage les dirigeants autoritaires que les chefs de gouvernements alliés ».

Il bénéficie aussi d'un coup de chance en nommant trois juges à la Cour Suprême et crée donc la Cour Suprême la plus conservatrice et religieuse de mémoire récente.

Au niveau des lois, Trump arrive à faire passer le « Muslim Ban » (qui interdit l'accès aux Etats-Unis des ressortissants de 7 pays musulmans) ou encore la révocation du droit fédéral à l'avortement.

En politique étrangère, « le trumpisme du premier mandat engage une redéfinition de la politique américaine selon une nouvelle trilogie nationaliste : protectionnisme, isolationnisme, fermeture à l'immigration ». La redéfinition du rapport américain au monde est au cœur du trumpisme ■

Agathe Rolland (PG09)



Dans « **L'enfer numérique : voyage au bout d'un like** » (édition LLL 2021), **Guillaume Pitron** nous présente l'impact écologique du numérique.

« La pollution digitale est colossale et même celle qui croit le plus rapidement ». Les chiffres sont assez effrayants : son empreinte énergétique serait trois fois plus importante qu'un pays comme l'Angleterre, rejetterait 4 % du CO2 mondial, deux fois plus que le secteur aérien, consommerait près de 10 % de l'électricité mondiale et ce chiffre ne cesse d'augmenter. L'auteur s'attache donc à « décrypter la face sombre d'une industrie qui ne veut jamais prendre la lumière ».

« Masdar symbolise à elle seule les espoirs aujourd'hui placés dans les villes intelligentes ». Située aux Emirats arabes unis, en plein désert, cette smart city devait apporter une solution aux problèmes de la pollution grâce à la technologie. Pour rendre la ville écologique plusieurs moyens devaient être utilisés comme des capteurs de mouvements, un réseau de transports autonomes et des installations de domotiques. Ces aménagements auraient permis de réduire de 50 % la consommation en eau et en électricité et baisser de 72 % la consommation énergétique des villas. Mais rien ne s'est passé comme prévu. Aujourd'hui, la ville n'accueille que 2000 résidents au lieu des 10 000 prévus et il n'y a que 10 % de la ville qui a été construite.

Face à la pollution numérique, le premier pays à avoir mis en place des mesures est la Suède. Dès 1990, elle a introduit un label mondial de certification pour les équipements numériques mais la prise de conscience a été plus lente aux Etats-Unis et en Europe. Le sujet n'est pas encore beaucoup relayé au niveau politique ■ **Olivia Sautel (PG08)**

Merci pour la belle ouvrage !

Merci à tous les élèves auteurs des articles, à Ambre et Maëva pour leurs illustrations originales, aux élèves de seconde pour leurs brèves géopolitiques, à Ingrid Ghilardini et Nadine Defaye pour les lettres françaises, à Aurélia Sennane pour les lettres argentines, à François Saumoneau pour la promo, à Wilfrid Grossin pour son appui numérique et à Monsieur le Proviseur Fabrice Pelletier pour sa confiance.